



SOMMAIRE

	Page
Point 20 de l'ordre du jour:	
Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (suite)	547

Président: M. Frederick H. BOLAND (Irlande).

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR

Admission de nouveaux Membres
à l'Organisation des Nations Unies (suite)*

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Sur la question de l'admission de nouveaux Membres, nous suivrons la procédure habituelle. Après que la délégation de la Fédération de Nigéria aura pris sa place à l'Assemblée, des représentants tiendront sans doute à souhaiter la bienvenue au nouveau Membre. Vingt-six représentants se sont inscrits à cet effet. Lorsqu'ils auront parlé, le Premier Ministre de la Fédération de Nigéria, qui n'est ici que pour une journée, voudra lui-même s'adresser à l'Assemblée. Pour lui permettre de le faire au moment opportun, je prierai les orateurs inscrits de bien vouloir limiter leur intervention à quatre minutes au maximum. J'espère que les délégations voudront bien accepter cet arrangement à titre de mesure exceptionnelle nécessitée par les circonstances.

2. Pour en venir à la question dont nous sommes saisis, c'est-à-dire à l'admission de la Fédération de Nigéria, je rappelle que le Conseil de sécurité a recommandé^{1/} à l'unanimité l'admission de ce pays à l'Organisation des Nations Unies.

3. J'invite l'Assemblée à se prononcer sur le projet de résolution présenté par l'Australie, le Canada, Ceylan, la Fédération de Malaisie, le Ghana, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni, la Tunisie et l'Union sud-africaine [A/L.318].

Le projet de résolution est adopté par acclamation.

4. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Je déclare la Fédération de Nigéria admise à l'Organisation des Nations Unies.

La délégation de la Fédération de Nigéria est conduite à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

5. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Maintenant que les représentants de la Fédération de Nigéria ont pris leur place, je voudrais, au nom de

l'Assemblée tout entière, leur souhaiter très brièvement une bienvenue très cordiale aux Nations Unies. Nous sommes certains que la Fédération de Nigéria apportera à nos travaux une contribution aussi importante que précieuse et nous assurons les représentants du nouvel Etat Membre des vœux sincères que nous formons pour la prospérité et le progrès de leur pays.

6. Je donnerai maintenant la parole, tour à tour, aux auteurs du projet de résolution qui ont recommandé l'admission de la Fédération de Nigéria à l'Organisation des Nations Unies. Je commence par le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni.

7. Lord HOME (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: La naissance d'une nation est un événement qui suscite l'émotion et enflamme l'imagination, et je sais que les représentants qui sont ici salueront de tout cœur, pleins d'espoir en l'avenir, l'admission de la Fédération de Nigéria à l'Organisation des Nations Unies. Et ils auront raison, parce que la Nigéria est un grand pays. Elle est grande par la superficie — la moitié de celle de l'Europe occidentale. Elle est grande par la population — près de 40 millions d'habitants. Elle est grande par les perspectives qui lui sont ouvertes, car elle possède toutes les ressources nécessaires à une nation puissante et prospère. Et nous, au Royaume-Uni, qui connaissons bien les Nigériens, pouvons ajouter que la Nigéria est grande par le caractère: son peuple est heureux, il a le don du rire, le don inestimable de pouvoir, à l'occasion, se moquer de lui-même; il est vigoureux, il a le respect de lui-même, il sait se discipliner et il possède cette intégrité morale fondamentale qui est le secret de la sagesse et celui des relations humaines, sur le plan individuel aussi bien qu'international.

8. Le Premier Ministre de la Nigéria me permettra peut-être aujourd'hui de partager un peu de sa fierté en cette grande occasion; c'est que le Royaume-Uni et les Nigériens ont cherché ensemble à édifier une nation. Depuis de longues années, les Nigériens jouent pleinement leur rôle dans l'administration locale de la Nigéria, tant dans les régions que dans les provinces, parce qu'ils ont reconnu, comme nous, que la démocratie ne peut être imposée d'en haut mais doit avoir ses racines dans des institutions que le peuple comprend et qu'il puisse diriger lui-même.

9. C'est en 1922 que les premiers Nigériens élus ont fait partie du Conseil législatif de leur pays. C'est en 1950 qu'ont commencé les discussions sur la constitution fédérale de la Nigéria. Elles se sont poursuivies aux divers échelons, dans les divisions, dans les provinces, dans les régions et au centre, jusqu'à ce que tout le monde ait été convaincu que la constitution conviendrait aux besoins intérieurs d'un pays très varié et qu'elle surmonterait l'épreuve de l'indépendance, quand la Nigéria indépendante serait lancée dans un monde plein de rivalités et

*Reprise des débats de la 876^{ème} séance.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, quinzième année, 908^{ème} séance.

parfois de dangers. Les Nigériens et le Royaume-Uni ont pris le temps et montré la patience qu'il fallait parce qu'ils ont compris que, pour jouir d'une indépendance réelle et durable, la société nigérienne devait montrer qu'elle reposait solidement sur l'ordre public et la justice. Car tels sont les fondements de la stabilité nationale et telles sont les normes que les Nigériens voudraient adopter dans leur comportement international.

10. Sans doute, en édifiant cette grande nation, le Royaume-Uni a-t-il commis des erreurs; mais les faits que sont le progrès économique et la stabilité politique du pays nous autorisent à soutenir que nous avons posé avec les Nigériens les assises d'une nation prospère et puissante. J'en veux pour preuves le développement économique, les ports et les voies ferrées, l'expansion des villes, les palmeraies, les plantations de cacao et d'arachides, les écoles, les hôpitaux, etc. Ce sont là de grandes réalisations. Evidemment, elles soulèvent aussi de grands problèmes pour le développement de ce grand pays. Mais lorsqu'on évoque ces problèmes, on pense alors à la vaste université de la Nigéria, où des jeunes gens sont formés par milliers, et aux 5.000 Nigériens qui font actuellement leurs études au Royaume-Uni où je les ai vus, avides de s'instruire et d'aider à administrer leur pays qui, maintenant, leur appartient complètement, sans restriction aucune.

11. Au cours des débats des dernières semaines, j'ai entendu un certain nombre de remarques sur la politique coloniale britannique et sur l'indépendance que nous avons accordée à nos territoires dépendants. J'ai entendu dire une fois que cette indépendance était "fictive". Peut-être ai-je été tenté de demander à exercer mon droit de réponse. Mais pourquoi le ferais-je? Si quelqu'un a jamais donné une preuve d'indépendance — robuste, pittoresque, vraiment indomptable —, c'est bien la délégation nigérienne qui, pour la première fois, représente aujourd'hui son pays à l'Assemblée.

12. Le dernier jour de septembre, à minuit, le drapeau britannique, qui avait flotté sur la Nigéria pendant un siècle, a été amené et les couleurs nigériennes ont été fièrement hissées à sa place. Cette cérémonie n'a pas suscité, de la part du Royaume-Uni et de tout son peuple, l'ombre d'un regret; elle n'a fait naître au contraire qu'un sentiment de complète satisfaction, celui d'avoir accompli une mission et d'avoir pu réaliser avec les Nigériens quelque chose qui fût pour le plus grand bien de tous.

13. En souhaitant la bienvenue au Premier Ministre de la Nigéria et à sa délégation, je voudrais leur présenter, au nom du Royaume-Uni, mes vœux de plein succès dans leur nouvelle et complète indépendance et leur offrir toutes mes félicitations en cette occasion si heureuse.

14. Sir Claude COREA (Ceylan) [traduit de l'anglais]: Je défère à la recommandation du Président et je pense qu'il me suffira de quelques mots pour réitérer à la délégation de la Fédération de Nigéria que nous l'accueillons chaleureusement et que nous escomptons avec enthousiasme sa coopération étroite aux travaux de notre organisation.

15. A bien des égards, le peuple nigérien est bien préparé pour remplir les obligations découlant de

la Charte et renforcer l'Organisation elle-même. Sa présence ici est une source de profonde satisfaction pour tous ses amis parce qu'elle indique, entre autres choses, que l'Organisation se rapproche de l'universalité que nous désirons tous si ardemment. Elle indique aussi la marche en avant des peuples, non seulement d'Afrique mais de toutes les parties du monde, vers l'indépendance et la liberté, qui répondent au vœu le plus cher et le plus profond de toute l'humanité.

16. Si la Nigéria entre aux Nations Unies parfaitement préparée, c'est aussi parce que le peuple nigérien a une longue civilisation de culture, qui remonte aux jours anciens du royaume haoussa; cette civilisation l'a préparé à accepter la discipline dans sa vie nationale, à consacrer toutes ses énergies au progrès politique, social et économique et, en même temps, à se joindre à toute la collectivité internationale pour amener le règne de la paix et de la sécurité internationales.

17. Il nous est agréable d'accueillir la Fédération de Nigéria au sein du Commonwealth, qui compte déjà 10 pays indépendants unis par un invisible lien d'amitié, mais travaillant toujours de concert pour les causes qui nous sont si chères à tous. Nous n'avons donc pas le moindre doute que la Nigéria renforcera notre organisation, qu'elle observera la Charte et qu'elle servira toutes les causes internationales qui, conformément à la Charte, visent à apporter la liberté, la prospérité et le succès dans le monde.

18. Au nom de mon gouvernement et du peuple de Ceylan, qui ont eu l'honneur d'envoyer le 1er octobre une délégation spéciale en Nigéria à l'occasion de la célébration de l'indépendance, je tiens à exprimer mes félicitations les plus chaleureuses à la Fédération de Nigéria et à souhaiter au gouvernement et au peuple nigériens et, particulièrement, à son éminent Premier Ministre qui nous honore aujourd'hui de sa présence, prospérité, succès et bonheur.

19. M. SLIM (Tunisie): Pour la troisième fois depuis le commencement de la présente session, j'ai l'insigne honneur et la grande satisfaction de monter à cette tribune pour saluer un nouvel Etat Membre, la Fédération de Nigéria, avec laquelle mon pays entretient depuis longtemps les meilleures relations d'amitié et de fraternité. Pour le représentant d'une nation qui a été l'une des premières, en Afrique, à recouvrer sa liberté et son indépendance, le privilège qui m'a été donné cette année de parrainer la candidature des nouveaux Etats africains revêt certes une valeur et un sens particuliers.

20. Le rêve qui nous animait tous, fils de pays colonisés, de voir un jour nos frères retrouver leur liberté et leur dignité, est ainsi en voie de réalisation partout, dans les quatre coins du monde. L'espoir qui nous venait de San Francisco, en l'année 1945, de voir siéger un jour dans cette enceinte les représentants de toutes les nations pour apporter leur contribution sincère à l'édification d'un monde meilleur est ainsi devenu une réalité. Telle une peau de chagrin, la domination coloniale recule partout, libérant des contrées immenses et des dizaines de millions d'êtres humains. N'est-il pas admirable que le Président, du haut de la tribune, ait l'apaisante vision de 99 nations unies dans leur diversité par un même attachement aux principes de la Charte et par un même dévouement à la cause de la paix

et de la liberté? Il reste bien encore des places à pourvoir, dans cette enceinte; celles, notamment, de peuples africains qui, dans le nord de ce continent aussi bien que dans la partie sud et sud-orientale, luttent encore d'une façon quelquefois dramatique et douloureuse pour leur liberté, leur dignité et leur indépendance. Ma délégation ne désespère pas, toutefois, de voir notre organisation œuvrer avec sérieux et réalisme pour leur réserver le siège auquel ils ont droit.

21. Aussi est-ce une grande satisfaction pour ma délégation et pour nous tous, particulièrement en ces moments pénibles où des débats orageux nous laissent si peu d'occasions de nous réjouir, de constater que, malgré tous les écueils et malgré toutes les tempêtes, notre organisation est en train de voguer vers l'objectif qui est le sien: celui d'une organisation universelle groupant en son sein, dans l'égalité des droits et des devoirs et sans distinction de race ou de confession, toutes les nations du monde. Plus le nombre des Membres de cette organisation deviendra grand, plus les chances de paix et de stabilité augmenteront.

22. La Fédération de Nigéria, que nous avons aujourd'hui la joie d'accueillir parmi nous, est une grande nation au passé glorieux qui a été le berceau d'une vieille et belle civilisation. Par l'étendue de son territoire, la densité de sa population et l'immensité de ses richesses, la Nigéria est un des plus grands pays d'Afrique. Par la maturité politique de son peuple et la valeur de ses élites, ce sera certes un Etat moderne et réellement démocratique. Mais les hommes de valeur qui président à ses destinées sont conscients, nous en sommes convaincus, de ce que la véritable grandeur d'une nation réside essentiellement dans sa stabilité, dans l'ordre, dans le respect de la loi qu'elle saura maintenir à l'intérieur de ses frontières, ainsi que dans la concorde, la tolérance, la justice et la fraternité. Cette véritable grandeur réside principalement aussi dans la manière dont un pays contribue à la consolidation ou à la restauration de la paix et de la sécurité internationales. La délégation tunisienne a la ferme conviction que la Fédération de Nigéria sera pleinement à la hauteur de ses responsabilités nationales et internationales. Elle est sans aucun doute appelée à être un élément catalyseur de la liberté des peuples africains moins favorisés et une condition de stabilité en Afrique. Au coude à coude avec ses frères plus anciens qu'elle, elle s'attachera certainement à cette grande œuvre de justice à laquelle la destine la conviction patriotique de son peuple et de son élite. La contribution que nous apportera la Nigéria pour le retour ou le maintien de la paix en Afrique, sur la base du droit et de la justice, ainsi que pour le raffermissement de la coopération internationale, sera certainement des plus appréciables.

23. Au nom du peuple tunisien et du président Bourguiba, nous souhaitons la bienvenue à la Fédération de Nigéria et nous la convions, en toute fraternité, à cette belle œuvre de paix et de justice qui est celle des Nations Unies.

24. M. MENZIES (Australie) [traduit de l'anglais]: L'Australie s'associe très chaleureusement à la bienvenue adressée au nouvel Etat Membre. Nous nous réjouissons sincèrement que la Nigéria soit devenue une nation pleinement indépendante. Comme le sait le Premier Ministre, nous avons déjà exprimé

notre satisfaction en ouvrant une mission diplomatique dans son pays. Il nous plaît de voir s'étendre les frontières de l'indépendance; c'est là l'un des faits marquants et heureux du monde d'aujourd'hui.

25. Nous savons que la Nigéria aura dans le continent africain une très grande importance. Ainsi qu'on l'a fait remarquer, c'est une communauté vaste et puissante, qui a le sens de ses responsabilités. Son importance sera donc considérable en Afrique; or, comme nous le savons tous maintenant si nous ne le savions déjà — mais je suis certain que la plupart d'entre nous ne l'ignoraient pas —, l'Afrique elle-même a pris, ces dernières années, une importance nouvelle et toute particulière dans le monde entier. Le grand pays qu'est la Nigéria peut donc s'attendre à jouer un rôle insigne, non seulement dans les affaires de l'Afrique, mais dans celles du monde entier.

26. Nous savons déjà que le peuple de la Nigéria est un peuple amical, les éminents représentants qui sont aujourd'hui dans cette salle nous le prouvent assez. Quelles que soient les divergences de vues que nous puissions avoir à d'autres égards, nous pouvons tous leur dire qu'ils seront ici comme des amis parmi des amis. Ils s'y trouveront parfaitement chez eux.

27. Je n'ajouterai qu'une chose, car je respecte le conseil que nous a donné le Président d'être brefs: j'espère qu'on me permettra, en ma qualité de Premier Ministre d'un pays du Commonwealth, de dire toute la satisfaction que j'éprouve non seulement parce que la Nigéria a été admise aux Nations Unies, mais parce que j'aurai le plaisir, si mes électeurs me tolèrent assez longtemps, de rencontrer le Premier Ministre de la Nigéria lors de la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres.

28. M. NESBITT (Canada) [traduit de l'anglais]: Avec les autres membres du Commonwealth, je suis très heureux de féliciter la Nigéria de son admission à l'ONU et de lui souhaiter une cordiale bienvenue. Nous sommes heureux que le Premier Ministre de ce pays et les membres de son Cabinet aient pu assister ici à ce grand événement.

29. Il est, je crois, des plus opportun de rappeler l'évolution de la Nigéria vers l'indépendance. Elle montre le sens des responsabilités et les qualités d'hommes d'Etat dont ont fait preuve les dirigeants nigériens, ainsi que l'harmonie et l'esprit de coopération existant entre la Nigéria et le Royaume-Uni. Ces deux pays ont, ensemble, beaucoup apporté aux Nations Unies et, en fait, au monde entier.

30. En souhaitant la bienvenue à la Nigéria, le Canada tient à lui dire tout l'intérêt et toute la sympathie qu'il lui porte; il a foi dans son avenir en tant que grand Etat africain et champion convaincu de la cause des Nations Unies.

31. Le peuple de la Nigéria peut à juste titre être fier que, de colonie, son pays soit devenu un Etat dans une atmosphère de dignité et de bonne volonté qui a trouvé son couronnement samedi dernier, jour de l'indépendance. La délégation canadienne à cette fête a envoyé un compte rendu enthousiaste des cérémonies. En accédant à l'indépendance, la Nigéria a décidé de rester au sein du Commonwealth. C'est un événement important dans l'évolution que le

Commonwealth, association de nations libres et indépendantes, a connue depuis la guerre. C'est en réalité la continuation du mouvement qui a commencé il y a près de 100 ans, lorsque le Canada a évolué vers l'indépendance au sein du Commonwealth.

32. Aux Nations Unies, tous les pays ont l'occasion d'exprimer le désir qu'ont leurs peuples de servir les buts de la Charte, et des pays tels que la Nigéria et d'autres puissances moyennes ont une contribution particulièrement importante à apporter.

33. Nous vivons à une époque où les dirigeants des Etats africains doivent faire face à des charges particulièrement lourdes. La Nigéria a la chance d'avoir des hommes d'Etat, des législateurs et des administrateurs dont les qualités personnelles, la formation et l'expérience leur permettront de très bien servir leur pays. La Nigéria a une population et des ressources qui la mettent en mesure de maintenir et de développer sa force et sa stabilité. La voix des Etats indépendants d'Afrique, à laquelle s'ajoute maintenant celle de la Nigéria, sera écoutée avec une attention toujours plus grande aux réunions de l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies, et cela ne fera que correspondre à l'importance croissante de l'Afrique dans les affaires internationales.

34. Pour satisfaire les besoins divers de sa vie nationale, la Nigéria a adopté un système fédéral assez semblable à celui du Canada. Nous connaissons la complexité d'une telle constitution et la difficulté qu'il y a à concilier l'unité nationale et la diversité.

35. Le Canada a déjà établi des liens étroits avec la Nigéria. En avril dernier, pour donner une base solide à nos futurs rapports avec la Nigéria indépendante, le Canada a nommé un représentant à Lagos, qui, le jour de l'indépendance, est devenu notre Haut Commissaire.

36. A diverses reprises, le gouvernement et le peuple du Canada ont été très heureux d'accueillir dans leur pays d'éminents dirigeants nigériens. Le Gouvernement canadien se réjouit des possibilités de coopération avec le Gouvernement de la Nigéria qu'offriront les Nations Unies et le Commonwealth. L'admission à l'Organisation de la plus récente des nations est une mesure que nous accueillons tous aujourd'hui avec le plus vif enthousiasme et qui éveille en nous les plus grandes espérances.

37. Dato' KAMIL (Fédération de Malaisie) [traduit de l'anglais]: Pour ma délégation, cela a été une joie sincère et un grand honneur que de proposer, avec d'autres Etats, l'admission de la Fédération de Nigéria dans notre grande famille de nations. Nos deux pays ont bien des choses en commun; l'une des plus importantes est la tradition de démocratie parlementaire et d'égalité dont nous avons hérité en tant que nations membres du Commonwealth et sur laquelle nous aspirons à fonder notre nation. Les similitudes sont nombreuses entre nos deux pays, qui présentent tous deux une grande diversité de races, de cultures et de religions. Cependant, unis et divers, nous sommes tous deux devenus des nations indépendantes dans la tolérance et le calme.

38. L'indépendance de la Fédération de Nigéria marque d'une pierre blanche l'histoire de la renaissance glorieuse des peuples d'Afrique. La libération

du peuple nigérien de la domination coloniale britannique démontre de façon remarquable comment un pays dépendant peut se transformer en nation souveraine par des moyens pacifiques et constitutionnels qui font à jamais honneur, j'en suis certain, aussi bien au peuple et aux dirigeants de la Nigéria qu'à l'administration et au gouvernement britanniques.

39. Mon pays est parvenu au statut d'Etat souverain et indépendant, il y a trois ans, dans les mêmes circonstances très heureuses. Aucune haine, aucune inimitié n'est demeurée; mais l'amitié, la bonne volonté, le respect mutuel se sont établis et font des nations du Commonwealth ce qu'elles sont aujourd'hui.

40. Pour les millions de personnes qui, en Afrique et ailleurs, aspirent encore à leur libération, l'indépendance de la Fédération de Nigéria doit certainement être un encouragement et une source d'inspiration. Espérons que cet événement démontrera la force irrésistible du nationalisme; plus tôt cette vérité sera reconnue, plus les conditions dans lesquelles ces problèmes capitaux trouveront leur solution définitive seront favorables.

41. C'est pour les Nations Unies, aujourd'hui, une journée de joie immense. Avec l'admission de la Fédération de Nigéria, notre famille de nations s'enrichit de près de 40 millions d'hommes libres dont les représentants ici ne manqueront pas d'apporter à notre organisation davantage de sagesse et de réflexion, de lui donner une nouvelle force et de renforcer son prestige.

42. Au nom du gouvernement et du peuple de la Fédération de Malaisie, ma délégation accueille chaleureusement la nouvelle Fédération de Nigéria au sein de cette organisation et exprime à la délégation nigérienne ici présente ses félicitations les plus sincères. Nous sommes heureux à l'idée de pouvoir collaborer fructueusement avec elle. Nous nous réjouissons de bénéficier de son abondante vitalité et de sa grande sagesse, qui nous seront si utiles dans la tâche immense qui nous attend pour le bien-être et le bonheur de l'humanité.

43. M. AKO-ADJEI (Ghana) [traduit de l'anglais]: Ce fut, pour la délégation de la République du Ghana, un grand honneur et un grand privilège de se joindre aux auteurs du projet de résolution concernant l'admission de la Nigéria à l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes très heureux et très fiers d'être associés à un événement qui a réalisé l'unanimité de l'Assemblée.

44. Pour la délégation du Ghana, le 1er octobre 1960 est une journée d'une importance capitale. A nos yeux, elle ne marque pas la naissance d'une nation: nous préférons voir en elle le début de la résurrection, de la renaissance d'un peuple ancien, à la culture ancienne, qui, par un accident de l'histoire, est resté en sommeil pendant plus d'un siècle.

45. Cette renaissance et cette libération font partie de celles de l'Afrique, qui ont commencé avec la naissance du Ghana, mon pays. L'Afrique tout entière peut être fière que la Fédération de Nigéria, peuplée sans doute de plus de 40 millions d'habitants, vienne aujourd'hui occuper sa place légitime dans la vie internationale. Pendant trop longtemps, le progrès de la Fédération de Nigéria et d'autres régions

d'Afrique a été retardé; pendant trop longtemps, c'est d'un lieu privilégié de la planète que le monde a eu l'habitude de voir les choses; et trop longtemps il en est résulté une vision déformée de ce qui se passait réellement, de ce que veulent les peuples du monde et de ce qu'il faut faire dans la communauté internationale.

46. Sans doute n'ai-je pas besoin de rappeler ici que l'ancien Empire de Ghana — qui, à l'époque médiévale, a brillé d'un grand éclat au Soudan occidental — se composait en grande partie de territoires maintenant compris dans la Fédération de Nigéria. En une occasion comme celle-ci, nous évoquons ce passé glorieux. Le Ghana moderne salue la Fédération de Nigéria.

47. Les peuples de la Nigéria et du Ghana sont étroitement unis. Ayant été tous deux des colonies dépendant de la même puissance, la Grande-Bretagne, le Ghana et la Nigéria ont très tôt, dans leur vie politique et constitutionnelle, partagé des idées, des institutions et des aspirations communes. Il convient de mentionner ici que l'un des principaux leaders politiques de la Nigéria, M. Nnamdi Azikiwe, a commencé sa vie politique dans mon pays, qui s'appelait alors la Côte-de-l'Or. Il a été une source d'inspiration pour nous, la jeunesse africaine moderne, dans notre lutte pour l'émancipation et l'indépendance de l'Afrique. Pendant cette période, les contacts entre nos dirigeants politiques respectifs ont été encouragés par des organismes tels que le Congress of West Africa, la West African Students Union of Great Britain and Ireland que j'ai eu l'honneur de présider, il y a quelque temps — et par d'autres organisations politiques. Plus récemment, ces contacts ont été cimentés non seulement par des échanges directs de visites, mais aussi grâce aux tribunes qu'ont offertes notamment l'All-African Peoples' Conference et la Conférence des Etats africains indépendants.

48. Sur le plan pratique, les occasions de contacts et de coopération n'ont pas manqué. Le Ghana et la Nigéria n'ont cessé de collaborer, pour le plus grand profit de chacun des deux pays, à des entreprises telles que l'Institut d'Afrique occidentale pour les recherches sur le cacao, l'Institut d'Afrique occidentale pour les recherches sur le bâtiment, et dans de nombreux autres domaines scientifiques. Nombreux sont les ressortissants d'un des deux pays — étudiants, hommes d'affaires et simples particuliers — qui mènent une existence active, heureuse et féconde dans l'autre. Mon gouvernement est décidé à développer ces contacts et cette coopération pour le plus grand bien de nos deux Etats et dans l'intérêt de nos aspirations communes. Nous continuerons à nous employer, avec la Fédération de Nigéria et les autres Etats indépendants d'Afrique, à mettre en valeur la personnalité africaine sur la scène internationale.

49. Lorsque nous sommes devenus indépendants, en 1957, nous espérions que notre indépendance serait une preuve de plus donnée aux puissances coloniales que l'Afrique était capable d'administrer ses propres affaires. Par l'accession à l'indépendance de la Fédération de Nigéria, un autre clou a été enfoncé dans le cercueil de l'impérialisme et du colonialisme. Si nous avons lieu de nous réjouir, nous ne pouvons oublier qu'il y a en Afrique des millions d'hommes qui ne sont pas encore libres. La Nigéria

a accédé à l'indépendance de façon si pacifique et l'on entend si souvent dire à ce propos que cette évolution est le résultat d'une administration coloniale éclairée, que certains d'entre nous peuvent être tentés d'oublier le sens réel de l'événement. Certains parlent des 100 dernières années d'administration coloniale. C'est oublier que pendant 400 ans a régné la traite des esclaves, dont l'initiateur a été en fait un Anglais, John Hawkins.

50. Cette occasion est une victoire, une victoire véritable, étape d'une lutte longue et difficile dont la fin n'est d'ailleurs pas encore en vue. L'indépendance de la Fédération de Nigéria, comme celle de tous les pays d'Afrique déjà libres, ne prendra tout son sens que lorsque tous nos frères et sœurs des autres parties de l'Afrique — l'Afrique orientale, l'Afrique centrale, l'Union sud-africaine et aussi l'Angola — seront devenus à leur tour libres et indépendants.

51. L'histoire de la Nigéria et les circonstances dans lesquelles elle est devenue un Etat souverain montrent sans aucun doute possible que le peuple nigérien est disposé à remplir le rôle important qui lui est réservé dans les affaires internationales contemporaines. Une fois de plus, la République du Ghana salue la Fédération de Nigéria et lui souhaite la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies.

52. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Au nom du gouvernement et du peuple indiens, ma délégation a l'honneur, avec d'autres pays du Commonwealth, de s'associer aux vœux qui ont été adressés, du haut de cette tribune, au peuple et au gouvernement de la Nigéria et à ceux du Royaume-Uni à l'occasion de l'accession de la Nigéria à l'indépendance. J'ai également le grand honneur de parler pour nos voisins de la Birmanie et du Népal qui m'ont demandé de le faire.

53. L'Inde a des raisons toutes particulières de se féliciter de cet événement: l'évolution politique déclenchée par l'émancipation de l'Inde — première conquête coloniale à acquérir l'indépendance dans le cadre de ce qui était alors l'Empire britannique — a parfois sans doute été freinée par des administrateurs à courte vue, mais elle a été telle qu'un grand nombre d'anciennes colonies ont accédé à l'indépendance. Et cette indépendance, elles l'ont acquise grâce à leur résistance, mais à une résistance qui ne s'est pas accompagnée de violences.

54. En Afrique, le signe de cette évolution a été la libération de la Côte-de-l'Or, devenue la grande République du Ghana qui a retrouvé les frontières du vaste Empire de Ghana d'il y a 1.000 ans.

55. C'est aujourd'hui le tour de la Nigéria. Si son nom et ses frontières sont le fait d'une histoire que nous voulons oublier — mis à part les quatre siècles antérieurs à l'installation britannique — puisque cette histoire est celle de la conquête et de l'occupation impérialistes, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un pays dont les habitants ont eu des relations internationales dès le millénaire qui a précédé la naissance du Christ: des navires phéniciens et carthaginois quittaient en effet les ports de l'Egypte et de l'Inde pour faire du commerce en Nigéria. Ainsi, la Nigéria n'a jamais été à l'écart.

56. Sans vouloir faire du sentiment, il est juste de rappeler qu'au moment où ces nouveaux Etats entrent en contact avec ce qu'il est convenu d'appeler

le monde occidental, ils ont, comme l'a dit le Premier Ministre de mon pays, des racines profondément enfoncées dans leur sol. Même au cours des 600 ou 700 dernières années, les dynasties ou les régimes établis ont noué des relations commerciales avec les nouveaux venus.

57. Sur la période de l'histoire qui s'étend de la fin du commerce phénicien aux premières incursions françaises dans ces territoires, incursions qui ne furent interrompues que par des troubles survenus en France même, on sait assez peu de choses. Quant à la période suivante, mieux vaut n'en pas parler, cela ne serait pas opportun. Vient le moment où un défi est lancé au monopole des Portugais: ceux-ci ont protesté auprès du roi Edouard IV d'Angleterre parce que quelques Anglais s'étaient aventurés sur la côte de Guinée, région qui, selon eux, était un monopole exclusif du Portugal. Ainsi a commencé la lutte des empires, sur laquelle les peuples dépendants ont toujours fondé leurs espoirs.

58. Ensuite se sont produits en Angleterre les grands mouvements libéraux auxquels on doit — je le dis à dessein — l'abolition de l'esclavage et l'affranchissement d'un grand nombre d'Africains de la condition dans laquelle ils se trouvaient alors, soit dans leur pays soit dans d'autres parties du monde. L'Empire britannique a colonisé la Nigéria dont les frontières actuelles ont commencé à se préciser. Il faut féliciter le peuple britannique d'avoir, contrairement à ce qui se passait ailleurs dans le monde et pour la plus grande satisfaction du peuple nigérien, maintenus à peu près libres et intacts, pour des raisons diverses qu'il est inutile d'analyser ici, les institutions et le régime tribal du pays. L'administration libérale de l'Afrique occidentale a permis la création de la fédération actuelle avec ses particularités territoriales et, en même temps, un sens aigu de l'unité. Je pense — et le Royaume-Uni ne m'en tiendra pas rigueur — que l'on doit rendre hommage non seulement au Gouvernement britannique et au peuple nigérien, mais aussi au grand nombre de fonctionnaires libéraux qui ont administré l'Afrique occidentale et qui, à la différence de ce qui s'est passé dans d'autres parties de l'Empire, ont mis en avant, bien que peut-être de manière paternaliste, le concept de la participation des populations elles-mêmes à l'administration.

59. Ainsi donc, s'il n'est pas nécessaire d'imposer au Secrétaire général, ni à qui que ce soit, un fardeau comme celui dont les Nations Unies ont dû se charger au Congo, c'est parce qu'il y a en Nigéria des gens instruits et qualifiés auxquels, peut-être, on a appris à assumer des responsabilités.

60. La Nigéria est, par sa population et sa superficie, le plus grand des territoires dépendants de l'Afrique occidentale.

61. Jusqu'ici, les relations que mon pays a entretenues avec la Nigéria ont eu un caractère économique. Il est remarquable de n'y trouver, comme d'ailleurs dans le reste de l'Afrique occidentale, aucune discrimination raciale. Il est agréable de noter que dans les territoires de l'ancien Empire britannique qui ont accédé à l'indépendance et qui sont des membres tout à fait indépendants d'une association qu'on appelle le Commonwealth — et il s'agit dans tous les cas de territoires où le pouvoir vient du peuple, et de lui seul —, il n'existe pas de

discrimination raciale à rebours. L'Inde ne voudrait pas que, pour des raisons qui tiennent à l'histoire ou à une nouvelle forme de colonialisme, aucun de ces pays se mette à adopter une pratique dirigée contre une minorité non autochtone qui rappellerait l'"apartheid" de l'Union sud-africaine. La discrimination dans un sens ou dans un autre est contraire aux principes de la Charte et à toutes les conceptions élémentaires des relations humaines.

62. C'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir dans notre communauté de nations un autre grand pays d'Afrique; peut-être a-t-il pris forme au cours d'une histoire dont tout le monde n'a sans doute pas de raison d'être fier — le progrès est toujours fait d'éléments variés —, mais il arrive ici grâce à ses efforts auxquels le peuple et le gouvernement de la métropole ont répondu à des degrés divers mais très largement, comme l'ont reconnu ses chefs à la Conférence de Londres. L'indépendance de la Nigéria porte à 178 millions le nombre des Africains qui se sont libérés depuis 20 ans.

63. En 1950, il y avait seulement quatre pays indépendants en Afrique, y compris l'Union sud-africaine considérée comme un pays indépendant en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, mais non parce que la majorité de ses habitants jouissait de l'indépendance. Depuis lors, 25 nouveaux pays sont apparus, ce qui porte à 178 millions d'habitants, sur une population totale d'environ 220 millions, l'effectif de la population libérée. De l'ancien empire colonial français qui avait une superficie de quelque 12 millions de kilomètres carrés, et de l'empire colonial britannique, moins étendu mais plus peuplé, il ne reste que 2 millions de kilomètres carrés.

64. Cela nous amène à l'aspect politique de la question, car ce ne serait à l'honneur ni du Royaume-Uni, ni de la Nigéria, ni de nous-mêmes de considérer cet événement comme un simple prétexte à exprimer notre opinion sur un ton sentimental. La libération de la Nigéria, comme d'ailleurs celle de tous les autres pays, est la preuve qu'il n'y a pas dans le monde de peuple qui ne soit capable de s'administrer lui-même.

65. Plus de 100 ans d'administration pacifique ont donné naissance à une fédération qui marche, bien qu'une fédération soit une structure politique dont le fonctionnement est beaucoup plus difficile que celui d'un gouvernement unitaire. Sur le continent africain, la lutte pour l'indépendance a été relativement pacifique. Vraiment, comment peut-on justifier le fait que tel ou tel pays continue à dominer et à opprimer de vastes territoires?

66. L'Organisation des Nations Unies peut donc présenter tous ces territoires comme autant de preuves du succès de son évangile et comme aussi la justification de ce qu'elle doit exiger des autres puissances coloniales.

67. Peut-être, à la fin de l'année, d'autres pays auront-ils accédé à l'indépendance; alors, sur ce grand continent qui a pris tant d'importance pour l'évolution de l'humanité, seuls les empires du Portugal et de l'Union sud-africaine continueront à dominer d'autres peuples. Nous n'avons pas le moindre doute que le sens et la passion de la liberté qui existent dans l'esprit des hommes, que l'exemple de la grandeur de ces pays, leur proximité et leur développement économique, social et spirituel consti-

tueront une force à laquelle aucun empire au monde ne pourra résister. C'est l'espoir que nous devons avoir aujourd'hui. Au nom du gouvernement et du peuple indiens, et au nom des représentants du Népal et de la Birmanie, je tiens à féliciter la Nigéria, le Gouvernement du Royaume-Uni et l'Organisation des Nations Unies en ce jour où il nous est donné d'accueillir parmi nous une nouvelle nation, avec toutes les promesses que cela comporte.

68. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Seize orateurs sont encore inscrits sur la liste de ceux qui ont exprimé le désir de souhaiter la bienvenue à la Fédération de Nigéria. A l'intention de ceux qui n'étaient pas présents au début de la séance, je me permets d'inviter encore une fois les orateurs à s'efforcer de limiter leurs interventions à quatre minutes au maximum, afin que nous ayons le temps d'entendre le Premier Ministre de la Fédération de Nigéria qui prononcera un discours devant l'Assemblée après les paroles de bienvenue.

69. **M. SHANAHAN** (Nouvelle-Zélande) [traduit de l'anglais]: L'entrée de nouveaux Etats Membres dans cette organisation est, me semble-t-il, l'une des caractéristiques de la présente session, mais l'admission la plus récente, celle de la Nigéria, cause un plaisir tout particulier à la délégation néo-zélandaise. C'est d'abord un plaisir parce que ce pays a obtenu son indépendance dans des conditions d'harmonie, de bonne volonté et de maturité et c'est aussi un plaisir parce que la Nigéria a choisi la voie de l'interdépendance en tant que membre du Commonwealth. J'insiste sur "l'interdépendance", car, s'il convient d'attacher au nationalisme l'importance qu'il mérite, il n'en reste pas moins que la voie de l'interdépendance — que l'Organisation des Nations Unies symbolise d'une manière toute spéciale — est, à mon avis, la plus haute expression du nationalisme.

70. La Nigéria possède une grande puissance matérielle, car elle est parmi les pays les plus peuplés et relativement les plus développés du continent africain. La Nigéria a obtenu son indépendance dans l'ordre, un ordre qui témoigne, en vérité, de ces qualités morales dont lord Home nous a parlé et qui nous donne l'entière assurance que la Nigéria ne sera pas seulement un ornement pittoresque de cette assemblée, mais aussi un pays qui apportera une contribution réfléchie et précieuse aux principaux organes des Nations Unies. Je crois que la Nigéria est destinée à la grandeur, non seulement parce qu'elle est un pays vaste et peuplé, possédant de grandes richesses naturelles, mais aussi parce qu'elle est riche en ressources humaines et qu'elle fait son entrée sur la scène internationale avec un équilibre et une maturité qui sont les signes d'une véritable nation.

71. Je profite enfin de cette occasion pour dire de nouveau, au nom du gouvernement et du peuple néo-zélandais, le plaisir que nous cause l'accession de la Nigéria à l'indépendance et pour exprimer également nos souhaits les plus chaleureux pour le bien-être et le bonheur des populations nigériennes et la grandeur de leur pays.

72. **M. BHUTTO** (Pakistan) [traduit de l'anglais]: Les désirs du Président sont des ordres: c'est pourquoi j'ai renoncé à une importante partie de mon discours.

73. On a raison de dire que le 1er octobre a marqué la renaissance d'une nation, car l'histoire témoigne avec éclat du grand et glorieux passé de la Nigéria. Nous nous réjouissons aujourd'hui de l'admission de la Nigéria à l'Organisation des Nations Unies: je suis chargé de le dire, non seulement par ma propre délégation, mais aussi par celles de la Turquie et de l'Iran. En Afrique, le colonialisme est en déroute et nous sommes sûrs qu'il n'en restera bientôt plus aucune trace. Le colonialisme est une force mauvaise qui se nourrit aux dépens des valeurs humaines essentielles et l'humanité se doit de l'éliminer de la face de la civilisation.

74. L'Organisation des Nations Unies vient de connaître une année de crise, mais une année aussi où elle a pu donner toute sa mesure. Actuellement, c'est la crise qui semble occuper le premier plan et éclipser le reste du tableau, mais, en fin de compte et avec plus de recul, il se pourrait bien que l'émancipation de plusieurs millions de personnes revête plus d'importance que la crise actuelle. C'est pourquoi la délégation pakistanaise est très heureuse de se joindre à d'autres Etats Membres pour souhaiter la bienvenue à la Fédération de Nigéria au sein de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir la Nigéria parmi nous à cause des nombreux liens qui nous attachent à ce pays. La Nigéria est membre du Commonwealth. C'est un pays qui partage avec le mien un héritage spirituel et culturel commun. C'est une nation d'environ 40 millions d'habitants, la plus vaste du continent africain. Nous sommes convaincus que la stabilité politique de la Nigéria, son potentiel économique, ses conceptions progressistes et la valeur de ses chefs permettront à ce pays de jouer, dans les affaires de l'Afrique comme dans les affaires internationales, le rôle important qui, de l'avis de tous les Etats Membres, doit être le sien.

75. La vitalité et la sagesse que la Nigéria apporte à cette organisation, les hautes valeurs morales et spirituelles qu'elle représente, enrichiront l'Organisation des Nations Unies tout autant qu'elles permettront à la Nigéria de surmonter les nombreuses difficultés auxquelles toute nation nouvellement indépendante doit faire face.

76. C'est avec grand intérêt que nous nous apprêtons à entendre la voix de la Nigéria dans cette assemblée de nations. Nous nous réjouissons à l'idée de coopérer plus étroitement avec ce pays aux nombreuses tâches qui incombent à l'ONU, dont la plus importante est la création d'une atmosphère de paix qui permette de consacrer tous nos efforts et tous ceux de notre organisation à l'amélioration des conditions économiques et sociales des peuples du monde.

77. En même temps, nous sommes heureux d'être appelés à collaborer avec la Nigéria au sein du Commonwealth des nations, cette association unique de pays libres, unis sans distinction de limites géographiques, de croyances ou de couleur. Au moment où la Nigéria assume solennellement les obligations d'un Etat Membre de l'ONU, je tiens à lui réitérer les vœux de bienvenue les plus chaleureux du peuple et du gouvernement pakistanais ainsi que des délégations de la Turquie et de l'Iran.

78. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Il y a quelques instants, j'ai annoncé que 16 orateurs

étaient encore inscrits sur la liste. Depuis, deux d'entre eux ont parlé, mais 22 autres se sont inscrits à leur tour. L'Assemblée comprendra que si toutes ces délégations prennent la parole, le Premier Ministre de la Fédération de Nigéria ne pourra pas prononcer son discours à la séance de cet après-midi. Je propose donc que les délégations qui ont demandé à être entendues se consultent entre elles et groupent leurs interventions de manière à permettre au Premier Ministre de prendre la parole avant 18 heures.

79. M. LOUW (Union sud-africaine) [traduit de l'anglais]: Je ne dépasserai pas la limite libérale de quatre minutes que le Président a fixée pour les discours prononcés à une occasion de ce genre.

80. En admettant 16 nouveaux Membres, dont 15 font partie de notre continent africain, l'Assemblée générale a ajouté, lors de la présente session, un nouveau chapitre à l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité l'admission d'un autre nouveau Membre africain, la Fédération de Nigéria, qui non seulement occupe une place de premier plan parmi les Etats africains, mais est en outre un membre du Commonwealth. Ma délégation a été heureuse de pouvoir s'associer à d'autres délégations pour présenter à l'Assemblée le projet de résolution tendant à obtenir l'admission de la Nigéria. En Union sud-africaine, c'est avec grand intérêt que nous avons suivi la marche de la Nigéria vers l'unité nationale et l'indépendance. Les progrès ont été sûrs et réguliers et le peuple nigérien a réussi à acquérir l'expérience politique, la compétence, la technique et aussi la viabilité économique qui sont si nécessaires à l'exercice et à la jouissance de la véritable liberté.

81. Qu'il me soit permis en même temps de féliciter le Royaume-Uni du rôle très important qu'il a joué dans l'évolution de la Nigéria vers l'unité nationale et l'indépendance. Aujourd'hui, non seulement la Nigéria, mais aussi le Royaume-Uni peut être fier de ce qu'il a accompli.

82. Nous sommes sûrs que la Nigéria apportera une précieuse contribution aux travaux de cette organisation et, partant, à la réalisation de ce but tant souhaité, l'établissement de la paix dans le monde et, en particulier, en Afrique. Tout en souhaitant à la délégation nigérienne la bienvenue au sein de cette assemblée et en exprimant au gouvernement et au peuple nigériens ses meilleurs vœux pour l'avenir, le Gouvernement de l'Union sud-africaine s'apprête à maintenir des relations amicales avec ce grand Etat africain et à collaborer de façon constructive avec lui au sujet de toutes les questions intéressant les deux pays.

83. M. WILCOX (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Ce matin, notre Secrétaire d'Etat, M. Herter, a longuement expliqué au Conseil de sécurité les raisons pour lesquelles les Etats-Unis considèrent ce jour comme un jour heureux. C'est la journée de la Nigéria aux Nations Unies et il ne saurait y avoir de meilleure raison de se réjouir que celle-là. Mais, comme M. Herter l'a dit ce matin, nous croyons que la journée de la Nigéria nous donne aussi l'occasion de méditer sur la renaissance vraiment remarquable de l'Afrique tout entière et d'applaudir aux forces vitales de liberté et de dignité nationale qui déferlent sur ce continent.

J'irai jusqu'à dire que le progrès rapide de la liberté politique en Afrique constitue l'un des événements les plus importants du XXème siècle. Jamais au cours de l'histoire on n'a vu tant d'Etats indépendants faire en si peu de temps leur apparition sur la scène mondiale. Aux Etats-Unis, nous ne pouvons manquer de ressentir une profonde émotion devant ces événements, car plusieurs millions de nos citoyens sont de race africaine et les Etats-Unis sont eux-mêmes un pays jeune. Nous savons, car nous en avons fait l'expérience, ce que c'est que de créer une nation à partir d'une population d'origines et de formations différentes. Nous savons aussi par expérience quelle satisfaction on peut tirer du dur labeur et de l'effort collectif que l'indépendance nouvellement acquise est capable d'inspirer.

84. La Nigéria commence son existence en tant que nation avec beaucoup d'avantages et entourée de beaucoup d'amis. Nous venons d'entendre les chaleureux discours de bienvenue des partenaires de la Nigéria dans le Commonwealth. Les Etats-Unis adressent leurs félicitations au Royaume-Uni et aux autres membres du Commonwealth en ce jour mémorable où le dernier en date des membres fait son entrée à l'Organisation des Nations Unies. Mais ils tiennent par-dessus tout à souhaiter une bienvenue chaleureuse et cordiale à la Nigéria, à son peuple et à ses chefs, et ils se réjouissent de la collaboration précieuse et active que la Nigéria apportera aux importants travaux de l'Organisation des Nations Unies. Aux Etats-Unis, nous avons suivi avec beaucoup d'attention et d'admiration la marche de la Nigéria vers l'indépendance. Nous présentons nos félicitations cordiales au gouvernement et au peuple de ce grand pays et nous formulons les vœux les plus sincères pour que la Nigéria continue de progresser dans les années à venir.

85. M. SHUKAIRY (Arabie Saoudite) [traduit de l'anglais]: En cette période agitée de tension internationale, voici qu'un moment de joie nous est donné, affermissant la foi de l'homme en sa liberté et en sa dignité. Enfin, la Fédération de Nigéria est parmi nous, pleinement indépendante et pleinement souveraine. Qu'il est merveilleux d'accéder à l'indépendance! Qu'il est beau d'être pleinement souverain! Cependant, ce n'est pas seulement le peuple nigérien, mais tous les peuples représentés à cette organisation, qui doivent également se réjouir de cet instant. Pour le peuple nigérien, l'indépendance nationale est le plus grand triomphe de son histoire. Pour les Nations Unies, c'est une victoire dans la lutte pour la liberté, dans la marche vers l'universalité, sans laquelle l'Organisation des Nations Unies ne saurait revendiquer ni son titre ni son nom.

86. Voici donc pour nous tous, Membres de l'Organisation des Nations Unies, une digne occasion de souhaiter la bienvenue à la Fédération de Nigéria et de présenter nos plus chaleureuses félicitations à son gouvernement et à son peuple. C'est également l'occasion pour l'ONU d'exprimer l'espoir de voir tous les peuples africains pleinement indépendants et pleinement souverains. La Fédération de Nigéria se trouve être le quatre-vingt-dix-neuvième Membre de notre organisation: nous prions pour que l'Algérie en soit le centième.

87. Quoi qu'il en soit, nous sommes particulièrement heureux que la Fédération de Nigéria ait donné la preuve de sa pleine indépendance à la veille même

de son admission à l'Organisation des Nations Unies. Dans une interview accordée ce matin au New York Times, sir Abubakar Tafawa Balewa, premier ministre de la Nigéria, a déclaré que son pays n'a l'intention de s'allier à aucun bloc, qu'il s'agisse des puissances de l'Est ou de l'Ouest ou des pays neutres. C'est là un avis judicieux et empreint de dignité qu'une jeune nation donne aux nations plus anciennes. Nous sommes heureux que le Premier Ministre de la Nigéria ait insisté sur le fait qu'il ne s'associe même pas aux neutres, car ici, aux Nations Unies, les neutres ne forment pas un bloc. Il arrive souvent qu'à un moment précis, à propos d'un problème particulier, les neutres se retrouvent dans l'un des camps pour défendre une noble cause commune à tous: c'est en cela — et en cela uniquement — que réside la nature de leur association.

88. En fait, la politique dont se réclame le Premier Ministre de la Nigéria est tellement admirable qu'elle mériterait de faire partie intégrante de la Charte des Nations Unies. Le Premier Ministre de la Nigéria — que nous sommes honorés d'avoir parmi nous dans cette assemblée — a défini dans les termes suivants la politique de son pays: "Nous sommes contre tous les blocs, parce que le but même de l'Organisation des Nations Unies est de travailler pour la paix du monde et le bonheur de l'humanité." Voilà l'indépendance dans toute sa réalité, la souveraineté dans toute sa pureté. L'indépendance n'est pas un étendard à faire flotter; la souveraineté n'est pas un hymne national à entonner. La souveraineté et l'indépendance sont l'indépendance de la pensée et la souveraineté de l'action. De cette tribune, nous rendons hommage au Premier Ministre de la Nigéria pour l'indépendance de sa pensée et la souveraineté de son jugement. J'ai insisté sur ce point, car c'est là le problème brûlant de l'Afrique à l'heure actuelle.

89. Dans l'introduction à son rapport annuel, le Secrétaire général s'exprime en ces termes remarquables que je me permets de citer:

"... on peut maintenant discerner en Afrique les premiers indices de ces conflits d'idéologies et d'intérêts qui divisent le monde. L'Afrique est encore, par comparaison avec d'autres régions, un territoire vierge que beaucoup" — et c'est là la partie importante de la citation — "semblent estimer pouvoir ou devoir gagner à leurs objectifs et à leurs intérêts." [A/439/Add.1, p. 1.]

90. Aucune déclaration ne pourrait être plus grave ni plus honnête que ces paroles du Secrétaire général. Bien que le manque de tact et le peu de sagesse des grandes puissances occidentales aient injustement placé le Secrétaire général sur le théâtre de la guerre froide avec l'Union soviétique, je trouve ici l'occasion de rendre un chaleureux hommage au Secrétaire général pour l'admirable jugement qu'il a porté sur la situation africaine. Cet avertissement qu'a donné le Secrétaire général fait de lui non seulement le digne chef de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi un grand citoyen de ce monde qui est le nôtre.

91. L'Afrique se trouve réellement au seuil d'un conflit entre les idéologies et les intérêts. Par diplomatie ou pour quelque autre raison, le Secrétaire général n'a pas dit ce que nous pouvons tous dire ici, à savoir que l'Afrique se trouve actuellement prise dans les conflits idéologiques entre l'Est et l'Ouest. Le Secrétaire général a lancé un avertis-

sement, et le Premier Ministre de la Nigéria a donné la réponse qu'il fallait. Nous applaudissons à l'avertissement, nous applaudissons à la réponse, et nous conservons l'espoir que l'Afrique ne fera partie ni de l'Ouest ni de l'Est, mais sera toujours complètement indépendante et pleinement souveraine.

92. M. ILLUECA (Panama) [traduit de l'espagnol]: Pour le groupe latino-américain, l'admission de la Fédération de Nigéria à l'Organisation des Nations Unies revêt une signification particulière, car son entrée dans la communauté internationale contribuera à la réalisation des idéaux de paix et de justice communs aux peuples d'Afrique et d'Amérique latine.

93. C'est d'un pas ferme et assuré que la Fédération de Nigéria entre dans la vie internationale. Son gouvernement constitutionnel a donné de sa maturité, de son sens des responsabilités et de son esprit de prévoyance des preuves qui nous permettent de fonder les plus grands espoirs sur l'effort qu'il fournira pour résoudre les problèmes économiques et sociaux qui se posent au peuple nigérien. Nous pensons également que sa contribution aux travaux de l'Organisation et l'influence qu'il exercera en ce qui concerne la solution des graves problèmes que doit résoudre l'humanité seront des plus constructives.

94. Nous sommes heureux que l'indépendance de la Nigéria ait pu être réalisée grâce à une collaboration harmonieuse entre le Royaume-Uni et la Fédération de Nigéria et aussi que cette entité souveraine ait décidé de faire partie du Commonwealth britannique dont le concours a été si précieux pour notre organisation, ce que nous ne saurions manquer de rappeler. Avec l'indépendance de la Nigéria, le continent africain s'est enrichi d'un nouveau drapeau, celui d'un Etat digne et indépendant auquel nous souhaitons honneur, progrès et gloire.

95. Au nom du groupe latino-américain, j'ai le grand honneur de souhaiter au peuple et au gouvernement nigériens une cordiale bienvenue et de leur exprimer nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de l'admission de leur pays à l'ONU.

96. M. KHEIR (Soudan) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit permis de renouveler, du haut de cette tribune, au gouvernement et au peuple de la Nigéria, les félicitations sincères du gouvernement et du peuple soudanais, ainsi que celles du gouvernement et du peuple irakiens, que mon ami le représentant de l'Irak m'a chargé d'exprimer.

97. J'ai une autre raison de prendre la parole, qui est de rattraper une occasion manquée. Si je n'avais eu à venir ici, pour la session de l'Assemblée, je me serais joint aux foules énormes de Soudanais aussi bien que de Nigériens qui, sous la conduite du Ministre de l'éducation de la République soudanaise, sont accourus de Khartoum à Lagos pour participer aux cérémonies qui ont marqué l'indépendance de la Nigéria, cet événement émouvant en soi, mais plus particulièrement pour le peuple soudanais. L'événement nous émeut tout particulièrement à cause des relations qui existent depuis des temps immémoriaux entre nos deux peuples. A l'époque où les caravanes nigériennes traversaient le Tchad et entraient au Soudan sur la route du pèlerinage, le but de la visite était noble et l'occasion permettait de nombreux rapprochements. Les relations qui se sont établies entre les deux communautés étaient amicales et durables, si bien que de très nombreux

Nigériens sont à l'heure actuelle installés au Soudan et bon nombre d'entre eux ont déjà adopté la nationalité soudanaise.

98. Aux Nations Unies, ainsi que dans la communauté d'Etats africains indépendants, je suis sûr que la Nigéria jouera un rôle important et positif, qu'elle contribuera à l'émancipation de l'Afrique et qu'elle saura aussi élaborer une politique très constructive. J'ai déjà personnellement rencontré certains hommes d'Etat nigériens, tant à la Commission économique pour l'Afrique qu'au cours de certaines conférences des Etats indépendants d'Afrique.

99. J'adresse ici mes félicitations à la Nigéria et je salue le peuple nigérien.

100. M. LOUTFI (République arabe unie): C'est avec une vive satisfaction que je prends la parole aujourd'hui, au nom de ma délégation et de celles de l'Afghanistan et du Yémen, pour m'associer aux félicitations qui ont été adressées à la Fédération de Nigéria à l'occasion de son accession à l'indépendance et de son admission à l'Organisation des Nations Unies. Cela d'autant plus que la Nigéria est un Etat africain comme nous, un grand Etat africain par sa population, par l'étendue de son territoire et de ses ressources.

101. La République arabe unie et son peuple ont suivi avec beaucoup d'intérêt l'évolution de la Nigéria vers son indépendance et les négociations qui ont abouti à la proclamation de cette indépendance.

102. Nous exprimons à la Fédération de Nigéria et au peuple de la Nigéria toutes nos félicitations et formons les vœux les plus sincères pour son bien-être et sa prospérité. Nous sommes confiants que la Fédération de Nigéria apportera une précieuse contribution aux travaux des Nations Unies et principalement au règlement des questions qui concernent la paix et la sécurité internationales. Nous souhaitons que les autres Etats africains qui continuent à lutter pour leur indépendance viennent bientôt prendre leur place dans la communauté internationale.

103. M. Sekou TOURE (Président de la République de Guinée): Rien de plus normal pour le chef d'Etat de la République de Guinée que d'apporter l'hommage de son peuple au peuple nigérien qui vient d'accéder à l'indépendance et à la souveraineté nationales.

104. Il y a presque un an qu'à la tribune de cette assemblée [837^{ème} séance plénière], parlant de la conjoncture politique en Afrique, j'indiquais qu'à peine un tiers des populations africaines se trouvaient représentées parmi nous. Quelle joie doit être celle de l'Afrique tout entière, comme celle de toutes les nations éprises de justice, que de voir et de constater qu'au lieu d'un tiers, l'Afrique est déjà représentée par plus de deux tiers de sa population. Cela aussi encourage l'action dynamique, menée sur le plan africain comme à travers le monde, pour que dans le minimum de délai toutes les collectivités nationales qui ont été empêchées de faire entendre leur voix puissent venir siéger ici et apporter leur contribution à l'édification d'un monde nouveau.

105. Si le développement du bien, du beau, du vrai, de l'utile est considéré par tous comme le progrès, nous pouvons aussi affirmer que le développement de l'esprit individualiste en un esprit national pour renforcer la cohésion au sein de chaque société et que la transformation ultérieure de cet esprit national

en un esprit universel pour réconcilier notre humanité sont aussi les signes évidents du progrès de l'homme, du progrès des peuples. C'est pourquoi chaque libération politique d'un peuple non seulement correspond à un bien pour ce peuple, mais s'inscrit dans l'évolution de notre humanité comme un élément de progrès universel.

106. Notre hommage doit être rendu au peuple nigérien, car c'est lui l'auteur de son progrès. Les véritables acteurs sont le peuple nigérien et ses représentants qui, en tant qu'interprètes fidèles des aspirations des masses de la Nigéria, ont su établir des rapports de compréhension avec les représentants des autres peuples.

107. Nous sommes liés au territoire de la Nigéria non par les considérations subjectives de race, de religion, de couleur, mais par l'histoire, par les exigences de notre lutte dans le passé, dans le présent, et aussi par la communauté d'espérances que nous avons quant au destin de nos peuples.

108. Nigéria est un mot, un nom tiré du nom d'un fleuve qui traverse l'Afrique occidentale; long de 4.700 kilomètres, ce fleuve prend sa source en territoire guinéen. Le chef de l'Etat guinéen qui a actuellement l'honneur de s'adresser à l'Assemblée est justement né à la source même de ce fleuve, dans la région appelée Faranah. Nous savons qu'une politique de déboisement en République de Guinée se répercute immédiatement dans les conditions pluviométriques, par conséquent économiques, du Soudan, du Niger, de la Nigéria, comme d'ailleurs du Sénégal, de la Haute-Volta, etc., la plupart des fleuves arrosant tous ces territoires prenant effectivement leur source sur le sol national guinéen.

109. Mais les données géographiques ne sont pas les seules à expliquer la joie que nous ressentons à l'occasion de l'indépendance de la Nigéria et, surtout, de son admission par l'Assemblée. Ce qui nous lie surtout, c'est la commune expérience que nous avons des dures réalités du monde, la commune expérience que nous avons de la cruauté avec laquelle, pendant une éclipse de notre histoire, nous avons été traités. Ce qui nous lie aussi, c'est que notre message aux peuples n'est pas un message de haine ni d'égoïsme, c'est le message de la compréhension et de l'amitié.

110. Tournons le dos à tout ce qui a pu entraver notre propre émancipation, compromettre l'exercice normal de notre liberté et ayons l'espoir d'un avenir meilleur grâce à l'établissement de rapports de coopération entre nos peuples et tous les autres peuples, par dessus la couleur, par dessus la race, par dessus les philosophies religieuses. Nous voulons que l'homme africain, l'homme européen, l'homme asiatique, l'homme américain pensent à la création de l'homme universel. C'est justement le rôle, la mission historique d'une assemblée ayant de grandes responsabilités comme la vôtre, à savoir l'Organisation des Nations Unies.

111. Aujourd'hui, l'indépendance est fêtée non seulement dans la Nigéria, mais dans 17 pays qui viennent d'y accéder. Notre salut fraternel s'adresse à tous ces nouveaux Etats indépendants et souverains.

112. Rappelons à tous que les conditions différentes dans lesquelles les peuples accèdent à la souveraineté comptent peu. Ce qui compte surtout, ce sont les conditions dans lesquelles est exercée, au nom

du peuple et pour le peuple, la souveraineté reconquise. Ce qui compte surtout, ce sont les qualités que chaque nation se doit d'apporter aux autres nations pour consolider les bases du progrès démocratique dans le monde et gagner définitivement la bataille de la paix. Nous pouvons dire, par conséquent, que l'indépendance signifie "conscience" avant tout. Conscience de ses propres responsabilités pour sauvegarder sa propre personnalité, pour développer sa civilisation et sa culture; conscience d'exercer les attributs de la souveraineté pour le bonheur humain, considéré sous l'aspect national et universel.

113. Nous sommes certains que le critère de supériorité des nations ne saurait plus s'établir sur la couleur de la peau, sur l'état de richesse, mais plutôt sur la qualité de leur contribution au bonheur de l'humanité. Tout comme, dans une nation, les hommes sont considérés pour leur signification nationale et non en fonction de leur taille ou de leur grosseur, ce qui nous étonne un peu et qui mérite d'être connu de tous, c'est que d'aucuns, en applaudissant à l'indépendance de la Nigéria, mettent l'accent non pas sur la victoire de l'Afrique entière, sur la victoire de tous les peuples du monde, mais sur ce qui est particulier à la Nigéria et en opposition aux autres Etats africains.

114. Lisons un peu la presse: Ce grand colosse de 35 millions d'habitants doit bientôt entrer à l'Organisation des Nations Unies et jouera le rôle de leader de l'Afrique. On ajoute parfois: Mais le Ghana a peur de la Nigéria. Ou bien: Les pays de la Communauté française ont également peur de la Nigéria, etc., etc.

115. Ceux qui parlent des 35 millions de Nigériens ne parlent jamais des 650 millions de Chinois pour demander que la Chine soit présente parmi nous. Nous n'en sommes pas au nombre. Nous en sommes à la qualité. L'évolution du monde ne saurait se limiter à l'appréciation du nombre, de la race ou de la couleur. Nous sommes ici à la recherche de la vérité, à la recherche du beau, du vrai, que cette vérité soit dite par un Européen, un Américain, un Asiatique ou un Africain. Notre dignité exigera de nous une attitude d'approbation pour que triomphe la vérité sur le mensonge, la justice sur la force, l'égalité sur les disqualifications arbitraires qui ont jusqu'ici diminué l'importance des hommes et des peuples.

116. Nous saluons tous les nouveaux Etats et nous remercions l'Assemblée qui a bien voulu les accueillir en marquant la grande confiance qu'elle place dans le destin solidaire de tous les peuples et dans l'avenir meilleur réservé à l'Afrique; l'Afrique qui, aujourd'hui, va aussi, sur le plan de la pensée politique et morale comme sur le plan du développement économique et social, transmettre son message qui ne sera autre chose qu'une contribution au développement harmonieux de notre humanité.

117. Le temps dont nous disposons est limité et je n'en abuserai pas, étant donné que j'aurai l'occasion, au cours de la discussion générale, d'aborder tous ces problèmes: problèmes que pose l'exercice de la souveraineté dans nos pays; difficultés qui existent encore et qui risquent de confisquer le bénéfice de nos jeunes libertés; enfin, le problème angoissant de l'Algérie, celui du Congo, et aussi la contribution de la République de Guinée, sous forme de réponses

ou de suggestions à l'Assemblée sur les problèmes importants qui ont été inscrits à l'ordre du jour de la présente session par nombre d'orateurs et de chefs d'Etat.

118. Nous pouvons, en remerciant l'Assemblée, dire pour conclure la grande confiance que nous avons dans le destin de nos peuples, la grande espérance que nous avons quant au rôle de plus en plus positif qu'historiquement l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir jouer pour le triomphe définitif de la justice, de la liberté, de la solidarité dans la démocratie et la paix.

119. M. M'HAMMEDI (Maroc): Je ne me présente pas à cette tribune pour souhaiter la bienvenue à la grande nation qu'est la Fédération de Nigéria: ce serait présomptueux de ma part. Je viens ici pour lui dire merci d'être venue, pour chanter la joie de retrouver des frères dont la place était vide. Je me présente pour chanter avec elle la liberté, la dignité et l'indépendance.

120. Je n'ai pas besoin — d'autres l'ont fait avant moi et d'autres le feront après moi — de faire ressortir l'importance de notre acquisition, de notre enrichissement. Je n'insisterai guère sur l'étendue, sur les éléments démographiques, sur les ressources économiques du nouvel Etat. Mais un facteur primordial doit être signalé: c'est le facteur humain. D'autres voix autorisées l'ont dit avant moi: la Nigéria est caractérisée par l'esprit civique qui règne dans sa population, par la maturité de ses élites, et son accession à l'indépendance ne constitue, à mon sens, qu'un retour au foyer de la liberté; elle consacre la lutte d'un peuple qui, depuis qu'il a été privé de son indépendance, n'a cessé de tendre vers elle et qui, finalement, l'a retrouvée.

121. Je ne saurais oublier, en tant qu'Africain, que notre continent n'est pas entièrement représenté ici; que notre continent, qui connaît un souffle de liberté et d'indépendance, doit absolument, dans le cadre de la dignité humaine, dans le cadre de la tolérance et de l'amitié, balayer les derniers vestiges de l'occupation. Je salue par anticipation les peuples qui viendront bientôt se joindre à nous pour enrichir notre patrimoine et enrichir les Nations Unies.

122. M. MAZOUROV (République socialiste soviétique de Biélorussie) [traduit du russe]: Je suis chargé par les délégations de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie, de l'Union soviétique, de la République socialiste soviétique d'Ukraine et de la Tchécoslovaquie, ainsi que par ma propre délégation, de souhaiter chaleureusement la bienvenue, en leur nom, au nom des pays socialistes, à la Fédération de Nigéria à l'occasion de l'entrée à l'ONU de ce nouvel Etat indépendant d'Afrique.

123. Nous accueillons la Fédération de Nigéria avec un sentiment de profonde satisfaction parce que les peuples des pays socialistes ont toujours soutenu le peuple nigérien dans la lutte légitime qu'il a menée pour sa libération nationale, contre l'esclavage séculaire du colonialisme. L'apparition de ce nouvel Etat indépendant en Afrique prouve une fois de plus d'une manière éclatante que l'existence même du honteux régime colonial est condamnée par l'histoire. Nous sommes profondément convaincus que le jour est proche où l'Afrique, qui a tant souffert, sera entièrement libérée de toutes les formes d'oppression coloniale.

124. Le chemin de l'indépendance a été ardu pour la Nigéria. Le peuple nigérien aura encore à surmonter bien des difficultés pour rattraper le retard économique, résultat de la longue domination des colonialistes. La Nigéria est un vieux pays au riche patrimoine culturel. C'est aussi un grand pays de 35 millions d'habitants, qui dispose d'immenses richesses naturelles et de vastes possibilités. Ces ressources doivent maintenant appartenir au peuple laborieux de la Nigéria. C'est la condition essentielle de l'existence et du développement de tout peuple.

125. Nous sommes convaincus que le peuple nigérien saura rapidement surmonter les difficultés qu'il éprouve à liquider les vestiges de la domination colonialiste, à renforcer l'économie et la culture nationales. Nous souhaitons de tout cœur au peuple nigérien la prospérité et un développement démocratique. Le peuple et le gouvernement de la Nigéria, dans leurs efforts pour affermir leur indépendance, pour consolider la paix et la coopération entre les peuples, pourront toujours compter sur la compréhension et l'appui amical des pays socialistes.

126. Les délégations des pays socialistes expriment l'espoir que la Fédération de Nigéria, en participant aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, fera sa part dans l'œuvre du renforcement de la paix et de la sécurité des peuples.

127. M. LIU (Chine) [traduit de l'anglais]: Ce n'est pas par pure formalité que la délégation chinoise tient à s'associer à ceux qui souhaitent chaleureusement la bienvenue à la Fédération de Nigéria. Il y a quelques jours à peine, et ce matin même au cours de la discussion générale, ma délégation a insisté sur l'importance exceptionnelle que revêt la naissance des Etats africains. Ce phénomène important qui frappe l'imagination des peuples libres dans le monde entier atteint son point culminant au moment où la Fédération de Nigéria, nouvel Etat doté de tous les attributs d'une démocratie moderne, est admise à l'Organisation des Nations Unies.

128. C'est un moment de fierté, non seulement pour le grand continent africain et pour le Commonwealth britannique, mais aussi pour l'ONU qui, en raison de l'accent mis par la Charte sur le développement progressif des institutions libres et l'acheminement vers l'indépendance, a beaucoup contribué à accélérer le processus par lequel les peuples d'Afrique sont rapidement devenus, l'un après l'autre, des nations dans toute l'acceptation du terme.

129. Nous sommes sûrs que la Fédération de Nigéria ajoutera à la force de l'Organisation et contribuera beaucoup à l'édification, dans le monde, d'un ordre dans lequel tous les peuples, sans distinction de race ou de religion, vivront ensemble dans la paix et l'abondance et, par-dessus tout, dans la liberté.

M. Nesbitt (Canada), vice-président, prend la présidence.

130. Mme MEIR (Israël) [traduit de l'anglais]: C'est aujourd'hui un grand jour pour nous tous, pour tous les peuples du monde qui sont épris de liberté et veulent le bien de l'humanité. Au nom du peuple et du gouvernement d'Israël, je tiens à féliciter la Fédération de Nigéria de son accession à l'indépendance et de son entrée à l'Organisation des Nations Unies.

131. C'est aussi une occasion mémorable pour moi, parce que j'ai eu le privilège insigne et le grand

plaisir de visiter, il y a deux ans, ce grand pays qu'est la Nigéria. J'ai vu et senti la joie et l'optimisme du peuple nigérien, j'ai pu me rendre compte des talents exceptionnels et de la dévotion absolue de ses dirigeants à la cause du peuple, sous la direction de leur grand Premier Ministre; j'ai visité leurs services de santé et leurs établissements d'enseignement supérieur; j'ai vu et j'ai senti la ferveur avec laquelle le peuple tout entier se consacrait au développement rapide du pays; il était donc naturel que je quitte la Nigéria avec le sentiment que c'était un pays déjà libre et indépendant par l'esprit. Je crois que ce n'est pas seulement un grand jour pour le peuple nigérien; je crois aussi que ce qui compte, ce n'est pas seulement l'importante contribution que la Fédération de Nigéria apportera sans nul doute à notre organisation dans son ensemble; je suis convaincue que la présence de la Nigéria au sein des Nations Unies contribuera grandement à hâter l'accession à l'indépendance et à la liberté de tous les Etats qui ne siègent pas encore à nos côtés au sein de cette assemblée.

132. J'adresse mes félicitations à la Fédération de Nigéria, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies, en exprimant le vœu que se renouvellent bientôt et souvent de telles occasions.

133. M. BARNES (Libéria) [traduit de l'anglais]: L'admission à l'Organisation des Nations Unies d'un nouvel Etat africain, la Fédération de Nigéria, est une source de joie et de grande fierté pour la délégation libérienne. La Fédération de Nigéria devient ainsi le seizième Etat africain à être admis cette année à l'Organisation.

134. La Nigéria a obtenu son indépendance dans l'ordre, le calme et la paix. Rien que pour cela, il y a lieu de rendre hommage à la persévérance, à la ténacité et à la sagacité des dirigeants nigériens, et aussi au Royaume-Uni qui est l'ancienne puissance administrante. Au nom de mon pays et du peuple libérien, j'adresse des félicitations chaleureuses, sincères et fraternelles au Gouvernement de la Fédération de Nigéria et à son peuple, à l'occasion de ce grand pas qu'elle a franchi, et ma délégation souhaite cordialement la bienvenue à la délégation nigérienne.

135. Avec son vaste territoire, son importante population, et ses grandes richesses naturelles, avec son patrimoine historique et culturel, la Nigéria apportera une contribution précieuse à notre organisation, en jouant un rôle important et efficace dans la réalisation des buts et principes énoncés dans la Charte. L'admission de la Nigéria représente une victoire de plus dans cette lutte que l'Afrique et d'autres continents mènent sans répit en faveur de l'égalité, de la dignité humaine et de la justice. Nous nous réjouissons de voir que certains des principes proclamés dans la Charte, notamment ceux qui touchent au droit à l'autodétermination, sont en voie de réalisation; nous reconnaissons en même temps qu'en qualité de Membres de l'Organisation des Nations Unies nous avons assumé de très lourdes responsabilités en tant qu'Africains. Mais j'ai confiance que nous saurons nous en acquitter.

136. Nous avons devant nous une occasion unique de créer de nouvelles relations internationales sur un modèle différent de ceux que d'autres ont conçus autrefois pour résoudre des problèmes d'une autre nature. Je ne doute pas que les Africains sauront

saisir cette occasion et que nous réussissons à contribuer grandement à l'édification d'un monde meilleur et à l'établissement de la paix et de la sécurité internationales. C'est là notre espoir; mettons-nous maintenant à la tâche.

137. Une fois encore, je tiens, au nom du président Tubman, de son gouvernement et du peuple libérien, à souhaiter cordialement la bienvenue au Premier Ministre de la Fédération de Nigéria et à sa délégation.

138. M. FEKINI (Libye): L'admission de la Fédération de Nigéria au sein des Nations Unies est un heureux événement que la délégation du Royaume-Uni de Libye a accueilli avec la plus grande joie. Je saisis cette occasion d'exprimer, au nom du roi de Libye, de son peuple et de son gouvernement, les félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères au peuple et au gouvernement de la Nigéria au moment de l'accession de ce nouvel Etat africain frère à l'indépendance et à la souveraineté. J'exprime aussi les meilleurs vœux de mon pays et de ma délégation à la Fédération de Nigéria à l'occasion de son admission comme Etat Membre de l'ONU. En saluant le valeureux peuple nigérien et en rendant hommage au sens profond des responsabilités et à la maturité qui l'ont conduit, dans la dignité et le calme, à la réalisation de ses aspirations nationales, la délégation libyenne souhaite à la Fédération de Nigéria un succès continu dans son évolution prochaine comme Etat indépendant et souverain, Membre des Nations Unies. La Libye — que des relations culturelles, spirituelles et économiques, ainsi qu'une traditionnelle et chaleureuse amitié, lient au peuple nigérien — espère que l'indépendance de la Nigéria consolidera encore davantage ces relations fraternelles, solidement fondées sur une longue et sincère amitié, une coopération fructueuse et le meilleur des voisinages.

139. En réitérant les meilleurs vœux de prospérité, de progrès et de paix à la Fédération de Nigéria, à son peuple et à son gouvernement à l'occasion de la réalisation de leur indépendance nationale et de leur admission au sein des Nations Unies, la délégation libyenne exprime l'espoir que cet événement heureux et historique accélérera le processus de libération de tous les peuples encore dépendants, en Afrique et partout ailleurs dans le monde.

140. M. ENCKELL (Finlande) [traduit de l'anglais]: Tant en son nom propre qu'au nom des délégations de l'Autriche, du Danemark, de l'Irlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède, la délégation finlandaise a le grand privilège et l'insigne honneur d'adresser à la délégation du nouvel Etat Membre admis à notre organisation, la Fédération de Nigéria, ses félicitations les plus chaleureuses et ses souhaits fraternels de bienvenue. Nos sept délégations attendent avec plaisir le moment où, de concert avec la délégation nigérienne, elles s'emploieront de la façon la plus fructueuse et la plus amicale à favoriser les objectifs communs que nous nous sommes engagés à nous efforcer d'atteindre lorsque nous avons signé la Charte.

141. En décidant à l'unanimité d'admettre la Fédération de Nigéria à l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale a rendu un hommage bien mérité aux importantes réalisations de ce pays et à son désir sincère de participer à l'œuvre que

l'Organisation a le devoir d'accomplir pour assurer à l'humanité tout entière un avenir meilleur. Plus qu'à aucune session précédente, l'Assemblée générale a travaillé cette année à augmenter le nombre des Etats Membres. Nous en sommes heureux et fiers.

142. De vastes perspectives nouvelles et prometteuses s'offrent à nous et nous espérons sincèrement qu'aux côtés de la délégation nigérienne, et tirant parti du précieux concours que celle-ci est en mesure d'apporter, chacun d'entre nous travaillera, dans cet esprit d'unité que symbolise le nom même de notre organisation, à l'accomplissement de la tâche essentielle qui nous incombe à tous, sur cette terre où il reste encore tant à faire pour le bien-être de l'humanité.

143. M. RAKOTOMALALA (Madagascar): Les Etats suivants, récemment admis au sein des Nations Unies: République du Cameroun, République centrafricaine, Républiques du Congo (Brazzaville), de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Gabon, de la Haute-Volta, du Niger, du Sénégal, du Togo et du Tchad, ainsi que la République malgache, m'ont fait l'honneur de me mandater pour prendre ce jour la parole en leur nom à l'issue de l'émouvante cérémonie à laquelle nous venons d'assister. C'est donc au nom de ces républiques, de leurs chefs d'Etat, de leurs gouvernements, de leurs parlements et de leurs populations que je viens féliciter la Fédération de Nigéria de son accession à l'indépendance et de son admission au sein des Nations Unies.

144. Quatre de ces Etats ont avec la Fédération de Nigéria une frontière commune. Il s'agit du Cameroun, du Dahomey, du Niger et du Tchad. Ils ont avec elle des relations parfaites et exemptes de tout nuage. L'un d'eux, le Cameroun, entretient déjà avec la Fédération des rapports diplomatiques. Je viens donc également, et de façon toute spéciale, exprimer la joie immense de ces populations qui, en raison du voisinage géographique (et donc d'une fraternité plus proche), ont entre elles des liens particulièrement affectueux. Pour la Nigéria, ces relations découlent de rapports humains et économiques qui datent de la plus haute antiquité. J'ai ainsi été chargé par l'ensemble des 12 Etats cités plus haut de souligner la signification profonde que revêt l'entrée dans la vie internationale d'un Etat qui est grand non seulement par sa superficie et par l'importance de sa population, mais encore par les valeurs morales et spirituelles qui le rendent particulièrement digne de cette indépendance, qui est pour un peuple le bien suprême.

145. Comme nous, la Fédération de Nigéria a recouvré son indépendance dans l'ordre, la concorde et la dignité. Comme nous, elle a su mettre en place un gouvernement respecté, une administration active et efficace, ainsi que les rouages essentiels d'un Etat moderne. Elle a su aussi, tout comme nous, susciter ces sentiments d'unité, de fierté, d'amour de la liberté et de la vraie démocratie sans lesquels la marche en avant d'une nation vers le progrès ne saurait se poursuivre harmonieusement. Comme nous, elle a su se forger un âme nationale et lui insuffler la foi et l'enthousiasme.

146. Dans toute l'Afrique, l'événement de ce soir aura une résonance extraordinaire. Dans nos villes et nos campagnes, nul ne s'y trompera: l'entrée dans le concert des nations de la Fédération de Nigéria,

après celle de 15 autres Etats africains et malgache, signifie que l'Afrique noire, dont l'influence a été longtemps inexistante puis ensuite relativement faible, va maintenant faire entendre sa voix et exprimer le point de vue de millions d'êtres humains conscients de leurs droits, mais conscients aussi de leurs obligations vis-à-vis du reste du monde. Leur union constituerait une grande force. Chez tous les peuples africains, ce thème de la force dans l'union est celui qui se retrouve le plus souvent dans les dictons qui nous ont été légués par la sagesse de nos ancêtres: "Si vous ne voulez pas être happés par le caïman, soyez nombreux à traverser en même temps la rivière" dit un proverbe malgache.

147. Nous sommes persuadés que les nouveaux Etats africains comprendront combien cette union est vitale et que, la main dans la main et les yeux tournés non pas vers le passé mais vers l'avenir, ils œuvreront en commun, au sein des Nations Unies, pour assurer au monde la paix et la prospérité dans la concorde et l'union fraternelle.

148. M. SOEBANDRIO (Indonésie) [traduit de l'anglais]: J'ai l'honneur et le plaisir, au nom de ma délégation, du gouvernement et du peuple indonésien, comme en celui de la délégation, du gouvernement et du peuple des Philippines, de m'associer aux paroles prononcées par les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune. Nous félicitons chaleureusement la Fédération de Nigéria de son admission dans cette communauté internationale qu'est l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes certains qu'en tant que Membre de cette organisation la Nigéria nous aidera beaucoup à trouver rapidement des solutions heureuses aux problèmes qui se posent. Nous sommes convaincus que nous bénéficierons, dans nos délibérations, de la sagesse et du jugement impartial de la délégation nigérienne. Nous sommes certains que sa présence à nos côtés donnera plus de vitalité à nos débats et nous permettra de faire des progrès plus rapides.

149. Nous sommes également convaincus que l'exemple de la Nigéria, pays indépendant qui sait faire face à ses problèmes et les résoudre, sera une source d'inspiration pour tous les pays représentés ici, et notamment pour ceux qui ont récemment accédé à l'indépendance. Il est évident que les méthodes par lesquelles la Nigéria réussit à résoudre ses problèmes politiques, économiques, techniques ou sociaux présentent un intérêt considérable pour les autres pays, en particulier ceux qui viennent d'obtenir leur indépendance ou qui sont techniquement sous-développés.

150. Indépendamment de ces considérations, nous reconnaissons tous que l'accession de la Nigéria à l'indépendance et son admission à notre organisation signifient que nous nous acheminons vers l'universalité de la civilisation humaine. Après tout, la civilisation humaine n'est pas seulement le reflet de la civilisation technique; elle n'est pas seulement l'expression des talents de l'homme, des arts auxquels il s'adonne ou de sa culture; la civilisation humaine doit aussi refléter les caractéristiques de l'humanité; elle doit témoigner du fait que les hommes ont le sens de la justice pour chacun, le sens de la justice pour leur prochain et le sens de la justice pour les autres nations. C'est pour cette raison que l'admission de la Nigéria indique, en outre, que le moment

approche où la civilisation humaine sera accessible à tous les individus et à toutes les nations. A notre époque, il y a lieu de considérer comme archaïque peut-être, et même barbare, la colonisation d'une nation par une autre ou l'exploitation d'un peuple par un autre.

151. M. ROSSIDES (Chypre) [traduit de l'anglais]: Au nom du gouvernement et du peuple de Chypre, j'adresse une chaleureuse et cordiale bienvenue au Premier Ministre et au peuple de la Nigéria.

152. Pour répondre à l'appel du Président qui nous a priés de gagner du temps, et parce que l'on m'a demandé expressément de le faire, j'adresse également à la Nigéria un chaleureux message de bienvenue de la part de la Grèce, dont les nombreux ressortissants qui vivent en Nigéria ont créé des liens spéciaux d'amitié entre les deux pays.

153. L'accession de la Nigéria à l'indépendance est une source d'inspiration et d'encouragement pour les Nations Unies. Nous sommes heureux d'accueillir ici un autre de ces pays de l'Afrique nouvelle, qui fera entendre sa voix si virile et si énergique. La Nigéria a des traditions progressistes séculaires et une civilisation qui remonte à l'Empire sonrhali; à bien des égards, elle sera pour l'Organisation des Nations Unies un apport précieux.

154. Le peuple de Chypre et le peuple nigérien ont beaucoup en commun. De nombreux Chypriotes vivent heureux en Nigéria; ils sont des citoyens loyaux de ce pays et sont animés d'un véritable esprit de fraternité. Nos deux pays ont cessé d'être des colonies et sont devenus indépendants presque en même temps. Et surtout, nous avons — et il ne pourrait d'ailleurs en être autrement — les mêmes points de vue et les mêmes idéaux de liberté et de paix universelle, nous sommes pareillement dévoués à l'Organisation des Nations Unies et nous avons, j'en suis sûr, la même façon indépendante et objective d'aborder les problèmes internationaux en nous fondant sur le respect des droits et de la justice dans l'intérêt commun. C'est dans cet esprit que je salue avec allégresse l'admission de la Nigéria libre et dynamique à l'Organisation des Nations Unies.

155. M. ALEMAYEHOU (Ethiopie) [traduit de l'anglais]: La délégation du Japon et mon propre pays m'ont chargé de souhaiter une cordiale bienvenue à la Fédération de Nigéria à l'occasion de son admission à notre organisation.

156. C'est pour le gouvernement et le peuple de l'Ethiopie une source de grande satisfaction que de voir la Fédération de Nigéria accéder à l'indépendance et entrer à l'Organisation des Nations Unies. Comme je l'ai déjà dit en d'autres occasions, nous estimons que l'accession d'une nation à l'indépendance et son admission au sein de la communauté internationale ne sont pas un privilège, mais bien un droit, le droit inaliénable appartenant à toute nation qui est en mesure de s'acquitter de ses devoirs et de ses obligations internationales. Nous espérons sincèrement que le droit à l'indépendance et l'admission au sein de notre grande famille de nations, qui ont été jusqu'ici refusés à nombre de pays en Afrique et ailleurs, seront accordés en temps voulu dans une atmosphère de paix.

157. Je suis certain que la Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique et riche en ressources humaines et matérielles latentes ou déjà exploitées, pourra non

seulement s'acquitter des devoirs et des obligations que lui impose la Charte sur le plan international, mais aussi apporter sa contribution à la solution des nombreux problèmes auxquels le monde en général et l'Afrique en particulier ont à faire face.

158. Au nom des délégations du Japon et de l'Éthiopie, j'ai donc le plaisir d'adresser à la Fédération de Nigéria, à l'occasion de son admission à l'Organisation des Nations Unies, les vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bienvenue et de réussite.

159. M. VIDIC (Yougoslavie) [traduit de l'anglais]: Le processus de libération qui se déroule en Afrique est un processus constructif et essentiellement historique qui ne manquera pas d'accroître considérablement les forces de la communauté internationale qui luttent pour la paix, la sécurité internationale et le développement pacifique de la coopération internationale.

160. L'apparition sur la scène internationale d'un pays aussi important que la Nigéria marque un autre progrès considérable vers la liquidation définitive du système colonial et le renforcement du rôle positif que jouent les nouveaux pays indépendants dans les relations internationales.

161. Les grandes ressources spirituelles et matérielles de ce nouvel Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies lui permettront certainement de contribuer puissamment à la solution des grands problèmes internationaux qui continuent de se poser au monde d'aujourd'hui.

162. J'exprime ici au peuple et au gouvernement de la Nigéria les sentiments d'amitié les plus profonds du gouvernement et du peuple yougoslaves. Nous leur souhaitons le plus grand succès dans les efforts que nous déployons en commun afin de mettre en œuvre les buts et les principes de notre organisation.

163. M. SANZ BRIZ (Espagne) [traduit de l'espagnol]: Je tiens, au nom du peuple et du gouvernement espagnols, à m'associer aux paroles éloquentes des délégations qui, à cette tribune, ont adressé à la délégation nigérienne leurs chaleureuses félicitations en ce jour mémorable où le nouvel Etat africain devient Membre de notre grande organisation internationale à laquelle il apportera, nous en sommes certains, une collaboration efficace et brillante. Nous nous réjouissons doublement de cette nouvelle contribution aux travaux qui visent à assurer la paix dans le monde puisque la Nigéria accède à la pleine souveraineté à une heure où sa maturité politique et économique fait d'elle l'un des pays les plus avancés et les plus progressistes du continent africain.

164. Puisse sa délégation aux Nations Unies connaître de grands succès dans sa mission et puissent son peuple et son gouvernement, auxquels nous exprimons nos vœux les plus fervents de prospérité et de bonheur, s'associer et collaborer aux efforts des pays de bonne volonté qui désirent ardemment la paix.

165. M. AMMOUN (Liban): Je suis d'autant plus heureux de saluer, au nom du Liban, l'indépendance de la grande Fédération de Nigéria, que des liens d'amitié liaient déjà nos deux pays avant qu'ils eussent accédé tous deux à l'indépendance. Mais ne serait-ce qu'en vue de respecter le vœu du Président de cette assemblée, je ne remonterai pas

au temps où mes concitoyens, il y a des milliers d'années, effectuaient le périple du grand continent africain, sans toutefois le coloniser, et lui donnaient le nom d'Ifrikia que nous ont transmis les générations successives.

166. Mais à l'heure actuelle, des Libanais au nombre de plusieurs milliers sont établis en Nigéria depuis plus d'une génération, jouissant de l'hospitalité de ce pays et travaillant avec ses propres fils à son développement et à sa prospérité. Avec les Nigériens, les Libanais ont partagé les peines et les joies de l'histoire contemporaine du nouvel Etat d'Afrique. Ils ont été les témoins admiratifs du long effort et des sacrifices faits par les Nigériens en vue de conquérir l'indépendance et la liberté. Ils savent que les Nigériens sont dignes de cette indépendance et que ce grand pays sera un facteur utile dans la grande famille des nations libres et indépendantes.

167. Le mouvement d'émancipation des peuples et leur admission à l'Organisation des Nations Unies, sur la base de ces principes d'égalité souveraine, se poursuit ainsi, avec l'admission de la Nigéria, à une cadence accélérée. Nous souhaitons ardemment que ce mouvement foncièrement humain atteigne, dans le temps le plus proche, le but que lui assigne la Charte des Nations Unies elle-même, qui n'est rien moins que la libération de toutes les nations, en quelque endroit du monde qu'elles soient et, partant, de tous les hommes, à quelque nation qu'ils appartiennent.

M. Boland (Irlande) reprend la présidence.

168. M. MARTINO (Italie) [traduit de l'anglais]: Ce matin, le représentant de l'Italie au Conseil de sécurité a été très heureux de se joindre à ses collègues pour recommander l'admission de la Fédération de Nigéria à l'Organisation des Nations Unies. C'est avec une satisfaction et un plaisir tout particuliers que je prends maintenant la parole non seulement au nom de l'Italie, mais aussi de la Belgique, de la France, du Luxembourg et des Pays-Bas pour souhaiter la bienvenue à ce nouvel Etat au moment où il entre dans notre organisation.

169. Le prestige de la Fédération de Nigéria, ce grand pays africain industriel et riche de promesses, les réalisations qui sont déjà siennes dans de nombreux domaines, ses innombrables possibilités économiques, et surtout la considération que ses dirigeants ont su s'assurer en Afrique et dans le monde entier sont autant d'éléments qui indiquent que la Fédération de Nigéria pourra jouer un rôle des plus importants non seulement sur le continent africain, mais aussi à l'Organisation des Nations Unies. Notre conviction est renforcée par la façon dont la Fédération de Nigéria a accédé à l'indépendance et à la souveraineté, suivant un processus d'évolution démocratique et pacifique qui lui vaut d'apporter maintenant un élément constructif à la communauté internationale. Ce nouvel Etat, qui est un rassemblement équilibré et fédéré de populations libres et pacifiques, a acquis une conscience politique, des cadres administratifs et, enfin, une constitution, qui donnent à tous l'assurance qu'il pourra répondre à ce qu'on est en droit d'attendre d'une nation moderne fondée sur les principes de la liberté et de la justice.

170. En l'occurrence, il me semble que nous devons aussi remercier et féliciter le Royaume-Uni qui,

grâce à l'aide inappréciable qu'il lui a apportée moralement et matériellement, grâce aussi à sa sagesse et à sa clairvoyance, a permis au peuple nigérien d'accéder à l'indépendance. L'admission de la Fédération de Nigéria est une nouvelle preuve du succès avec lequel les nations africaines qui ont le sens de leurs responsabilités prennent en main leur destinée, en parfaite harmonie et en pleine conformité avec les règles et les lois de la communauté internationale. Cette réussite de la Fédération de Nigéria met un nouveau succès significatif à l'actif des peuples d'Afrique qui travailleront tous, j'en suis persuadé, au bien-être de l'humanité dans le cadre de notre organisation.

171. Alhaji sir ABUBAKAR TAFAWA BALEWA (Fédération de Nigéria) [traduit de l'anglais]: Samedi dernier, le pays que j'ai l'honneur de représenter, la Fédération de Nigéria, est devenu indépendant et a assumé les droits et les responsabilités d'un Etat souverain. Aujourd'hui, la Nigéria a été admise à l'Organisation des Nations Unies et assume encore des responsabilités nouvelles.

172. Au nom de mes compatriotes, je vous remercie tous très sincèrement de nous avoir acceptés en tant que Membre de cette organisation. Nous sommes profondément reconnaissants de cette admission ainsi que de la courtoisie et de l'amitié qu'un si grand nombre d'Etats Membres ont manifestées à notre égard en envoyant des représentants éminents se joindre à nous pour fêter notre accession à l'indépendance. Je suis d'autant plus heureux que tant de personnalités importantes aient pu venir à cette occasion en Nigéria qu'elles seront ainsi à même de faire savoir à leurs gouvernements que la Nigéria souhaite vivement entretenir des relations amicales avec chacun d'entre vous.

173. Avant d'aborder dans le détail les nombreuses questions qui intéressent mon pays, je voudrais rappeler brièvement les principes que nous avons adoptés comme fondement de notre politique en matière de relations internationales. Tout d'abord, comme je l'ai déjà dit, la Nigéria souhaite rester en rapports amicaux avec toutes les nations et prendre une part active aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Deuxièmement, la Nigéria, vaste pays qui compte plus de 35 millions d'habitants, n'a pas les moindres velléités d'expansion territoriale ou autre. Troisièmement, nous n'oublierons pas nos vieux amis et nous sommes fiers d'avoir été acceptés comme membre du Commonwealth britannique. Néanmoins, nous n'avons pas l'intention de nous allier, comme si cela devait aller de soi, à l'un quelconque des blocs de puissances. Nous avons pris l'engagement de défendre les principes sur lesquels repose l'Organisation des Nations Unies. Quatrièmement, la Nigéria espère collaborer avec d'autres Etats africains pour le progrès de l'Afrique et aider à amener tous les territoires africains à l'indépendance et aux responsabilités que celle-ci comporte.

174. Il est sans doute normal que je parle en premier lieu de l'Afrique. Nous avons eu le bonheur, en Nigéria, de parvenir à notre indépendance sans effusion de sang ni amertume, et j'espère que cela donnera du poids aux propositions que je vais vous présenter.

175. Les événements tragiques qui viennent de se produire dans la République du Congo doivent consti-

tuer l'objet principal de nos préoccupations et c'est de ce pays que je veux vous parler d'abord. Je dois reconnaître que bien des aspects de ce problème, insoluble en apparence, me demeurent obscurs. J'éprouve quelques doutes quant à la façon exacte dont la Constitution qui accorde l'indépendance au Congo a été établie par la puissance coloniale qui administrait antérieurement le territoire, quant à l'importance des consultations qui ont eu lieu avec les Congolais eux-mêmes et quant à l'échelon auquel se sont déroulées ces consultations. J'ignore dans quelle mesure les dispositions de la Constitution étaient connues dans le pays, j'ignore s'il existait une structure administrative allant du village à la province et de la province à la nation.

176. Il se pose bien d'autres questions auxquelles il faudra répondre si nous voulons trouver une solution aux problèmes actuels. Par exemple, la nouvelle Constitution a-t-elle été imposée par les autorités ou librement acceptée par les Congolais? Quelles sont les ressources humaines du pays? Quels sont les rouages gouvernementaux qui existent pour mettre à exécution la politique que pourrait arrêter le Gouvernement congolais? Toutefois, compte tenu des renseignements dont elle dispose, la délégation nigérienne estime qu'il ne faut jamais perdre de vue plusieurs facteurs importants lorsqu'on s'occupe de ce problème.

177. En premier lieu, il ne faut pas laisser l'Afrique devenir un champ de bataille de la lutte idéologique. C'est la raison pour laquelle il incombe essentiellement aux Etats africains de s'occuper de la situation au Congo sur le plan politique.

178. Ensuite, nous sommes d'avis qu'en ce qui concerne l'instauration d'une véritable vie politique dans le pays, il faut commencer à la base en veillant à l'installation d'autorités locales et provinciales tout en maintenant l'indispensable unité du pays.

179. Nous croyons également que les Congolais ont eu raison de demander à l'Organisation des Nations Unies de les conseiller et de les aider à reconstruire leur pays plutôt que de s'adresser à une puissance quelconque. Avant notre accession à l'indépendance, nous hésitions à participer à la discussion générale sur le Congo de peur d'ajouter encore à la confusion. Mais, maintenant, j'estime qu'il est de mon devoir de vous soumettre des solutions éventuelles auxquelles nous avons songé et de vous demander de les examiner avec bienveillance.

180. Nous avons chaleureusement applaudi la réaction immédiate de l'Organisation des Nations Unies devant le désastre congolais. La célérité avec laquelle des troupes ont été envoyées pour maintenir l'ordre public a été digne des plus grands éloges. Mais il ne suffit pas d'envoyer des forces armées. J'estime indispensable que l'Organisation des Nations Unies examine attentivement les causes profondes des troubles qui se sont produits au Congo et je propose la création d'une commission d'enquête qui serait chargée d'étudier les circonstances qui ont provoqué la crise actuelle. Il est vain de prétendre qu'on peut trouver un remède efficace à la situation si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une analyse convenable et complète.

181. Je voudrais dire ici qu'il est à mon avis particulièrement important qu'aucune des grandes puissances ne soit représentée à cette commission

d'enquête, car, si bien intentionnées qu'elles soient, on considérera inévitablement qu'elles ont un intérêt particulier dans ce problème.

182. La première chose à faire, c'est de trouver un gouvernement capable de gouverner et, pour cela, il faudra probablement organiser de nouvelles élections dans la République du Congo. Lorsque ces élections auront eu lieu, il y aura des dirigeants dûment habilités avec lesquels l'Organisation des Nations Unies pourra coopérer. Il me semble important que les Nations Unies ne travaillent qu'avec ceux que j'ai appelés des dirigeants habilités. Ils pourront paraître à certains d'entre nous bien éloignés de la perfection, voire difficilement acceptables; mais, s'ils sont dûment choisis par une majorité, il faudra les appuyer. Essayer d'imposer un gouvernement qui ne repose pas sur le soutien populaire serait le comble de la folie et aurait pour seul résultat d'accroître encore la confusion.

183. J'ai étudié diverses suggestions qui ont été faites et je peux vous dire que certaines de celles qui paraissent séduisantes à première vue sont, en fait, absolument irréalisables.

184. Il ne saurait être question, par exemple, de voir l'Organisation des Nations Unies assumer le rôle d'une puissance administrante ou de voir la République du Congo considérée comme un territoire placé sous la tutelle des Nations Unies. L'indépendance de cette république a été proclamée et, si nous voulons établir un plan applicable, il faut accepter ce fait et fournir assistance et conseils, ce que l'Organisation des Nations Unies peut faire par l'intermédiaire de ses institutions spécialisées sans porter atteinte à la souveraineté du gouvernement.

185. Il est vrai qu'il est impossible d'organiser des élections du jour au lendemain. C'est là, dans un pays aussi vaste, une tâche longue et difficile et il faut, en attendant, prendre des mesures immédiates. Je pense donc que les Nations Unies doivent adopter une ligne de conduite beaucoup plus ferme que jusqu'à maintenant et aider vigoureusement le gouvernement central à maintenir l'ordre public et à faire fonctionner les rouages élémentaires de l'administration. Cela implique qu'on donnera des pouvoirs supplémentaires à la Force des Nations Unies et aux autres institutions des Nations Unies, mais seulement pour une période limitée, jusqu'aux nouvelles élections. Une fois que le peuple aura choisi ses représentants, il sera possible d'organiser des échanges de vues pour déterminer la forme de gouvernement la plus généralement acceptable.

186. Le résultat sera-t-il une confédération ou une fédération? Le problème de base sera toujours celui de la répartition des recettes et c'est dans ce domaine que l'Organisation des Nations Unies peut être le plus utile en fournissant les experts nécessaires pour qu'ils étudient la situation et donnent des conseils. Il est absolument indispensable que, pour chacune de ses activités, l'Organisation des Nations Unies n'ait recours qu'aux experts les plus compétents et les plus expérimentés. Je ne critique aucun des fonctionnaires de l'Organisation qui se trouvent actuellement au Congo, mais je tiens à souligner que, si l'on veut résoudre ce problème, il est absolument nécessaire de s'assurer les services d'hommes vraiment éminents et capables de mettre au point des moyens pratiques de résoudre les diverses questions.

187. J'ai déjà dit que, par bien des côtés, la situation actuelle au Congo demeure obscure. Mais, d'après ce que j'ai entendu dire, je crois que cette situation n'est pas aussi désespérée qu'on le pense quelquefois. On me dit que les fonctionnaires subalternes sont efficaces, que les services publics continuent à fonctionner et que les cadres de direction ne manquent pas.

188. Il me semble important d'assurer la continuité de l'administration des affaires courantes, car, si on laissait ces services se désintégrer, les difficultés seraient mille fois pires. Il est évident que, pour pourvoir les postes supérieurs, il faudra former des Congolais. A cette fin, je propose aux Etats africains qui partagent le point de vue de la Nigéria de s'associer à nous pour trouver dans les écoles secondaires et techniques des places pour quelques centaines de jeunes garçons congolais. Je ne crois pas que l'ignorance de la langue d'enseignement poserait de gros problèmes et je suis sûr que, si un grand nombre de Congolais voyaient comment d'autres pays africains gèrent eux-mêmes leurs affaires, cela aurait un excellent résultat, les aiderait à voir les choses avec plus de recul et à mesurer l'importance qu'il y a à ne pas laisser la Constitution s'effondrer.

189. Les Etats africains peuvent aussi apporter leur aide en se chargeant de donner à un nombre limité de Congolais une formation professionnelle en matière de développement communautaire, de coopératives, de vulgarisation agricole, etc., et en envoyant des missions consultatives de courte durée qui étudieraient comment consolider et développer les structures existantes.

190. La Nigéria est disposée à faire profiter le Congo de son expérience et à lui envoyer des techniciens qui l'aideraient à la planification et au développement futurs. En outre, nous pourrions, de temps à autre, prêter des professeurs et du personnel enseignant qui donneraient de courtes séries de cours et des conférences et je peux vous assurer que beaucoup de Nigériens qualifiés souhaitent vivement participer à ce genre de travail pendant leurs vacances scolaires ou universitaires.

191. Ce ne sont là que quelques-unes des manières dont on peut aider le Congo. Je suis certain que, si tard qu'il soit, il n'est pas trop tard. Nous, Etats africains, devons nous unir pour aider les Congolais à résoudre leurs problèmes. Je suis convaincu que nous pouvons le faire, mais il faut agir conjointement et non pas simplement en tant qu'Etats distincts. Nous devons agir ensemble et nous devons nous voir confier cette responsabilité par les Nations Unies et recevoir leur plein appui. Je ne voudrais pas d'ailleurs que les conseils et l'assistance viennent uniquement des pays africains; je me féliciterais au contraire de la participation d'autres Etats bien que, je le répète, il me semble préférable d'exclure les grandes puissances.

192. Je voudrais maintenant en venir aux problèmes plus généraux de l'Afrique, aux problèmes qui se posent inévitablement à mesure que les puissances qui ont colonisé l'Afrique au siècle dernier renoncent à leur pouvoir et accordent l'indépendance à leurs anciennes colonies. A mon sens, le problème le plus grave vient alors de ce que l'indépendance politique est en soi tout à fait insuffisante si elle ne va pas

de pair avec la stabilité et la sécurité économique et s'il n'existe pas de véritable liberté individuelle, notamment la liberté d'exprimer ses opinions et de professer la religion de son choix.

193. La faiblesse économique rend un nouveau pays vulnérable à toutes sortes de pressions et aboutit à ce que d'autres pays privent son peuple de la liberté de choisir la forme de gouvernement qu'il juge préférable. La propagande politique, ou une infiltration plus insidieuse par le moyen de l'assistance technique, peut pratiquement priver un pays sous-développé de sa liberté. J'estime donc que si les nations avancées des autres continents souhaitent véritablement que les nouveaux Etats africains soient en mesure de subvenir à leurs besoins et d'apporter leur contribution à la paix du monde et au bonheur de l'humanité, elles doivent faire un effort réel pour s'abstenir de fomenter des troubles dans les pays d'Afrique. La meilleure manière dont elles peuvent nous aider à atteindre la maturité n'est pas de diffuser une propagande idéologique, sous quelque couvert que ce soit, mais de nous aider vraiment, avec une bonne volonté sincère, à mettre en valeur nos ressources et à éduquer nos populations pour qu'elles atteignent le niveau nécessaire à un développement convenable.

194. Bon nombre des nouveaux Etats d'Afrique sont en fait potentiellement riches et devraient contribuer à améliorer le monde, n'étant qu'ils manquent des connaissances techniques et des capitaux nécessaires à l'exploitation de leurs ressources. C'est dans ce domaine, en particulier, que je veux faire l'éloge de nombreux projets entrepris sous les auspices des Nations Unies pour venir en aide aux pays sous-développés. Je souhaiterais même que ces projets soient beaucoup plus nombreux. Je ne veux pas dire que l'assistance technique ne doit être fournie que par les Nations Unies, mais je crois sincèrement qu'il est de l'intérêt de la paix mondiale que l'assistance provenant d'autres sources n'aille qu'à des pays qui, s'ils sont encore insuffisamment développés, jouissent néanmoins de la stabilité politique et ont un gouvernement dûment constitué capable de comprendre les risques qu'il y a à accepter une aide venant d'un autre pays. Je désapprouve totalement les arrangements bilatéraux aux termes desquels des puissances fournissent une assistance directe à des pays qui sont encore incapables de voler de leurs propres ailes et qui n'ont pas encore de stabilité politique, parce que cette assistance ne peut qu'éveiller les soupçons et que le pays bénéficiaire risque finalement de se trouver entraîné dans la guerre idéologique, ce que les Africains doivent empêcher à tout prix, comme je l'ai déjà dit.

195. Je tiens à ce que notre attitude à l'égard du continent africain soit parfaitement claire. La Nigéria est justement consciente des avantages que lui donnent la superficie de son territoire et l'importance de sa population, mais elle n'a pas la moindre intention agressive. Nous ne nous imposerons jamais à un autre pays et nous traiterons toujours en égal n'importe lequel des territoires africains, petit ou grand, car nous sommes sincèrement convaincus que c'est seulement sur la base de l'égalité qu'il sera possible de maintenir la paix sur notre continent.

196. Les puissances coloniales du siècle dernier ont divisé l'Afrique artificiellement et au hasard

et ont tracé des frontières coupant des collectivités qui, jusqu'alors, formaient un tout. Mais, pour artificielles que ces frontières aient d'abord été, les pays qu'elles ont créés en sont venus à se considérer comme des entités indépendantes les unes des autres. Nous les avons vus demander à être admis à l'Organisation des Nations Unies, chacun en tant qu'Etat distinct. Nous avons donc pour principe de conserver à ces frontières leur tracé actuel et de décourager tout remaniement quel qu'il soit. J'espère que cette attitude permettra d'établir un climat de confiance et qu'il sera possible, si chaque pays est reconnu et respecté en tant qu'Etat souverain, de réaliser une coopération efficace sur toutes les questions d'intérêt commun.

197. J'espère qu'au sein des divers groupements géographiques — je veux parler de l'Afrique occidentale, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique centrale — il sera possible de donner la priorité à des consultations communes sur des questions non politiques telles que la coordination des transports et des communications, les recherches relatives aux ressources naturelles et, avant tout, l'enseignement. Je souhaiterais voir les étudiants admis librement dans les universités de territoires voisins et je suis convaincu qu'en prenant des mesures de ce genre, nous n'aurions plus aucun désir ni aucun besoin de déployer des forces armées à nos frontières. Je dois néanmoins ajouter que je ne crois pas que des idées d'union politique soient réalisables dans un avenir proche. Je n'exclus pas la possibilité ultérieure d'une union, mais, pour le moment, il est utopique de vouloir que des pays renoncent à une souveraineté qu'ils viennent d'obtenir et je suis convaincu qu'il est faux de croire qu'une union politique suffirait à lier les pays les uns aux autres. Au contraire, cette union sera la conséquence naturelle d'une coopération dans d'autres domaines. Je tiens à déclarer qu'à mon sens, un pays qui chercherait à saper l'autorité des dirigeants légitimement choisis d'un autre Etat pour imposer une union politique représenterait la plus grave menace contre la paix en Afrique. De tels agissements ne peuvent que susciter des troubles. Avec le temps et à mesure que les relations politiques se développeront et que s'intensifieront les consultations entre Etats faisant partie de groupements régionaux, l'union politique se fera peut-être tout naturellement, mais on aurait tort de l'imposer ou de vouloir la précipiter indûment.

198. Je me suis attaché jusqu'ici aux problèmes africains. N'en tirez pas la conclusion que nous ne nous intéressons pas aux problèmes du reste du monde. Ils nous intéressent extrêmement et nous espérons qu'il nous sera permis d'aider à leur trouver des solutions par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies. Mais nous sommes humains, et c'est ce qui influe sur notre voisinage immédiat qui nous intéresse d'abord. Nous avons une foi sincère dans l'Organisation des Nations Unies qui offre peut-être le seul moyen efficace d'instaurer la paix dans le monde. Mais je dois ajouter en toute sincérité que si nous acceptons avec fierté et reconnaissance la qualité de Membre de cet organe mondial suprême, nous, qui avons attendu pour être admis, nous sommes parfois demandé avec inquiétude si nos frères plus âgés et plus puissants ne perdaient pas de vue l'objectif qu'ils se proposaient en fondant cette organisation. Si je ne me trompe, le but

essentiel de l'Organisation des Nations Unies est de permettre aux divers pays de travailler ensemble, dans un climat d'amitié, à assurer la paix et le progrès de l'humanité, et cette coopération doit unir tous les Etats Membres, quel que soit le régime de chacun. Je crois que les fondateurs voulaient aussi que les pays aujourd'hui arriérés reçoivent le plus d'assistance possible pour se développer de manière à devenir des éléments de l'actif du monde et non de son passif. Je ne crois pas qu'aucun des pays qui ont joué un rôle dans la création de cette organisation ait jamais eu l'intention d'en faire une arène où les politiques partisans pourraient se donner libre cours à l'échelon le plus élevé et où les différends idéologiques feraient passer au deuxième plan l'objectif essentiel qui est d'assurer la paix entre les nations et la stabilité dans le monde entier.

199. La Nigéria est un pays peuplé, qui compte quelque 40 millions d'habitants répartis sur un territoire relativement vaste. Nous sommes tout disposés à apprendre avant de nous lancer dans le domaine de la politique internationale, mais nous ne sommes pas le moins du monde disposés à nous laisser détourner des idéaux que nous estimons justes. C'est pour cette raison que la Nigéria n'a pas l'intention de s'aligner sur tel ou tel bloc comme si cela allait de soi. En fait, je déplore que cette idée même de blocs existe à l'Organisation des Nations Unies, car il me semble qu'il y a là une contradiction dans les termes.

200. Si les idées sur lesquelles repose cette assemblée, suprême instance mondiale, étaient véritablement acceptées, on pourrait alors s'attendre que tout représentant, d'où qu'il vienne, se sente absolument libre d'exprimer la pensée du pays qu'il représente, sente qu'il n'est entravé ni par les manœuvres de couloirs d'autres représentants ni, dans le cas des pays sous-développés, par des obligations nées de l'acceptation d'une aide technique et financière. Chaque représentant devrait être assez fort pour résister à toute tentative visant à le détourner du chemin de la vérité tel qu'il le conçoit.

201. La Nigéria croit sincèrement aux principes des Nations Unies et nous pensons qu'avec un changement de sentiments chez les Etats Membres et surtout chez les nations les plus puissantes, il n'y a aucune

raison pour que nous ne connaissions pas la paix et le bonheur. Chacun admet, me semble-t-il, que la tension actuelle dans le monde est due à la méfiance réciproque et aux efforts que font certains groupes de pays pour imposer telles ou telles conceptions idéologiques à leurs voisins. Je parle en toute franchise, car c'est la première fois que mon pays peut se faire entendre dans une assemblée mondiale. L'un des grands avantages dont nous disposons en tant que nation nouvelle, c'est que notre accession à l'indépendance marque une coupure nette avec notre passé et nous permet de pénétrer dans le domaine des relations internationales sans nous trouver entravés par des engagements antérieurs. C'est probablement la seule et unique occasion dans la vie d'une nation où celle-ci peut choisir la politique qui lui semble intrinsèquement bonne. Ainsi, au moment où nous occupons avec reconnaissance la place à laquelle vous nous avez invités, nous prenons conscience de nos immenses responsabilités envers le monde que vous représentez. Nous voyons les nations aux prises avec les nations, et nous nous demandons quelle aide nous pouvons apporter.

202. Il y a une semaine exactement, alors que les horloges marquaient minuit, la Nigéria se trouvait au seuil de l'indépendance. Il y eut une brève cérémonie au cours de laquelle les dirigeants de trois confessions différentes dirent chacun une courte prière. Nous avons tous compris alors que, quel que fût le rôle que nous puissions nous imaginer avoir joué dans cette heureuse accession à l'indépendance, nous avons compris, dis-je, que, par-dessus tout, il existe une Providence divine et je crois sincèrement qu'une des conditions indispensables de l'amitié et de la coopération internationales est que chaque homme soit fidèle à ses croyances religieuses et réaffirme les principes fondamentaux de sa foi. Il se peut que, entendant le monde réclamer la paix à grands cris, nous recevions l'inspiration qui nous permettra d'aborder ces problèmes jusqu'alors insolubles et de nous consacrer réellement, avec toutes nos ressources, au progrès de l'humanité en appliquant ces vérités éternelles qui subsisteront inévitablement, bien après que nous aurons nous-mêmes disparu dans l'oubli.

La séance est levée à 18 h 35.